

**Éditer l'histoire.  
Comment l'édition structure  
le débat historiographique**

*L'exemple de la production éditoriale  
du centenaire de la Grande Guerre*



Par

**Antoine Lablanche**

sous la direction de monsieur

**Philippe Olivera**

*Enseignant en histoire et géographie,*

*docteur en histoire et éditeur*

Master 2 édition imprimée et électronique – AMAO450X  
Université Toulouse Jean-Jaurès  
Département Archives et médiathèque  
Année universitaire 2015-2016

## Remerciements

Mes remerciements vont, en tout premier lieu, à mon directeur, monsieur Philippe Olivera, historien et éditeur, pour avoir accepté cette direction dans l'enthousiasme, à un moment pourtant où le sujet de ce mémoire était encore inabouti. Sans son regard acéré, cette étude aurait risqué de s'en tenir à un terrain beaucoup trop spéculatif, et ainsi de manquer cruellement de rigueur dans l'administration de la preuve.

Ils vont également à madame Clarisse Barthe-Gay, professeure des universités, directrice du département Archives et médiathèque (DAM, aujourd'hui devenu DDAME) et responsable du Master 2 « édition imprimée et électronique » de l'université Toulouse Jean-Jaurès, et à monsieur Jean-René Dastugue, traducteur, infographiste et intervenant professionnel dans le cadre du Master 2 « édition imprimée et électronique », pour leur disponibilité tout au long de cette année universitaire 2015-2016, mais aussi pour l'attention qu'ils ont bien voulu m'accorder lors de la « journée des mémoires » organisée par le département le jeudi 18 février 2016, au cours de laquelle j'ai pu livrer une brève communication qui m'a considérablement aidé à mieux cerner les contours de cette étude. Plus largement, je remercie l'ensemble des enseignants et des intervenants professionnels du Master 2 « édition imprimée et électronique ».

Mes remerciements s'adressent encore à l'équipe de salariés des éditions Agone : madame Marie Billerot, madame Marie Croze, monsieur Thierry Discepolo, madame Marie Hermann, madame Marie Laigle et, à nouveau, monsieur Philippe Olivera. Ils m'accueillent à nouveau en stage en cette fin d'année universitaire, après avoir bien voulu m'accueillir une première fois, entre janvier et avril 2015, et m'ont depuis ce premier stage témoigné une grande confiance, que je m'efforce de leur rendre dans l'activité de secrétariat de rédaction que j'exerce depuis juin 2016 pour la revue *Agone : histoire, politique et sociologie*. Je n'ai jamais cessé de me considérer comme leur apprenti à tous, dans tous les aspects de la profession éditoriale.

Je remercie enfin Damien Tornincasa, qui a été mon partenaire pour le projet éditorial mené dans le cadre du Master 2 « édition imprimée et électronique », pour lequel nous avons eu le bonheur d'être récompensés par nos formateurs bien au-delà de nos attentes. Pendant la longue élaboration de ce projet, il a été un partenaire exemplaire de fiabilité, d'efficacité et, ce qui n'est pas le moins important, de cordialité.

S'ils ne concourent qu'à un degré moindre que les éditeurs spécialisés à la diffusion de travaux de recherche, les éditeurs généralistes (majoritairement littéraires) ont en revanche un poids symbolique décisif qu'illustre l'impact de leur label sur la réception de ceux qu'ils publient, non seulement dans le champ intellectuel, mais auprès de la communauté scientifique elle-même.

Bruno AUERBACH,  
(sociologue et éditeur),  
« Production universitaire et sanctions  
éditoriales. Les sciences sociales, l'édition et  
l'évaluation », *Sociétés contemporaines*, 2009,  
2/n° 74, p. 121-145.

## **Table des matières**

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>I. Scientificité, légitimité, rentabilité : un triptyque éditorial.....</b>	<b>8</b>
A) La question centrale de la légitimité.....	9
B) Difficultés.....	14
C) Délimitation du terrain d'enquête.....	16
<b>II. La Grande Guerre dans la production éditoriale.....</b>	<b>22</b>
A) Le tournant de l'« histoire culturelle » et sa critique.....	22
B) Le corpus.....	31
C) Éléments de méthodologie.....	34
<b>III. Le débat historiographique dans le corpus du centenaire.....</b>	<b>37</b>
A) La présence historique dans la production éditoriale.....	37
B) La représentation du débat historiographique.....	44
C) Nécessaires nuances. Quelles conclusions ?.....	49
<b>Conclusion.....</b>	<b>52</b>
<b>Erratum.....</b>	<b>54</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>55</b>
Annexe 1. Le corpus.....	55
Annexe 2-1. Le groupe des historiens de Péronne dans le corpus.....	62
Annexe 2-2. Le groupe des historiens du Crid 14-18 dans le corpus.....	63
<b>Bibliographie et sitographie des références citées.....</b>	<b>64</b>
Sur l'édition en sciences humaines et sociales.....	64
Sur le débat historiographique.....	65

## Introduction

On a souhaité ouvrir cette étude en citant de larges extraits d'un texte publié le 5 février 2009 par Stéphane Audoin-Rouzeau sur le site *La Vie des idées*. Ce texte, intitulé « Controverse ou polémique ? »<sup>1</sup>, est une réponse à un article intitulé « 1914- 1918 : retrouver la controverse »<sup>2</sup>, publié le 10 décembre 2008 sur le même site, signé par quatre historiens membres du Collectif de recherche international et de débat sur la Grande Guerre (Crid 14-18) : François Buton, André Loez, Nicolas Mariot et Philippe Olivera.

Avant toutefois de citer Stéphane Audoin-Rouzeau, il convient sans doute de préciser dès à présent, au moins rapidement, les termes du débat qui oppose ces cinq historiens. Il faut donc d'abord les présenter. Stéphane Audoin-Rouzeau est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), président du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne et spécialiste de l'histoire de la Première Guerre mondiale. Avec Annette Becker, il est l'auteur d'un livre dont il sera beaucoup question dans ce qui va suivre : *14-18, retrouver la guerre*<sup>3</sup>, publié en 2000 dans la « Bibliothèque des histoires » de Gallimard. François Buton est historien-chercheur au CNRS ; André Loez est agrégé d'histoire et notamment codirecteur, avec Nicolas Mariot, chercheur au CNRS, d'un ouvrage sur les mutineries de 1917, paru en 2008 aux éditions La Découverte<sup>4</sup> ; Philippe Olivera est éditeur et historien, spécialiste de la vie intellectuelle en France dans l'entre-deux-guerres. Tous quatre, ainsi qu'on l'a dit plus haut, sont par ailleurs membres du Crid 14-18. On n'entrera pas encore ici dans le détail de la controverse historiographique à laquelle prennent part ces différents acteurs ; et on se contentera pour le moment de dire que Stéphane Audoin-Rouzeau est l'un des plus éminents représentants d'un courant de l'historiographie de la Grande Guerre caractérisé par l'usage d'une approche relevant de ce que l'on appelle « l'histoire culturelle », dont les quatre membres du Crid 14-18 sont des critiques. Il faut également dire que l'approche culturelle, dont le livre de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker est un excellent exemple, a contribué à renouveler profondément les termes du débat historiographique sur la Grande Guerre et occupe aujourd'hui une place centrale dans l'historiographie de la question.

Stéphane Audoin-Rouzeau, dans sa réponse, écrit : « Rappelons donc, en quelques mots, le bilan du travail effectué par les chercheurs — de plus en plus nombreux aujourd'hui —, qui se sont

---

1 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. Controverse ou polémique ? *La Vie des idées* [en ligne]. 5 février 2009. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>>, consulté le 9 février 2016.

2 BUTON François., LOEZ, André., MARIOT, Nicolas., OLIVERA, Philippe. 14-18 : retrouver la controverse. *La Vie des idées* [en ligne]. 10 décembre 2008. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>>, consulté le 9 février 2016.

3 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, 398 p. (Folio histoire).

4 LOEZ, André (dir.), MARIOT, Nicolas (dir.). *Obéir / Désobéir : les mutineries de 1917 en perspective*. Paris : La Découverte, 2008, 488 p. (Recherches).

agregés progressivement autour de l'Historial de Péronne et de son centre de recherche. Il y a tout d'abord un musée, ouvert en 1992, à l'élaboration duquel les historiens stigmatisés par les auteurs de l'article paru le 10 décembre ont pris une part active, un musée dont la qualité est universellement reconnue. Il y a ensuite, en deux décennies, un renouvellement profond de l'historiographie de la Grande Guerre : [...] multiplication des champs de recherche grâce à l'affirmation d'une histoire culturelle de la guerre qui a fait entrer dans l'historiographie de 1914-1918 des objets absolument nouveaux. [...] Dès lors, si l'on en croit les chercheurs auxquels je réponds ici, il faut bien penser que la communauté académique mondiale [...] se serait entièrement fourvoyée, qu'elle aurait été massivement abusée par une entreprise historiographique au mieux intellectuellement insuffisante, au pire franchement malhonnête. Ainsi des meilleurs historiens étrangers, appartenant aux universités les plus prestigieuses du globe, qui appartiennent à la mouvance de Péronne et pour certains à son noyau dirigeant. N'est-il pas curieux que, partout dans le monde, le travail effectué par eux et autour d'eux se soit vu reconnu ? Il n'est que de constater le très grand nombre d'ouvrages traduits dans toutes les langues par les éditeurs les plus exigeants, et dont il faut donc penser qu'ils se sont trompés eux aussi. Comme ont été trompés les auteurs et éditeurs de manuels scolaires, les auteurs de comptes-rendus scientifiques [...], sans parler des lecteurs eux-mêmes. [...] Il est triste d'avoir à le constater : la science fermée pratiquée par [le Crid 14-18] depuis sa création ne parvient à exister que dans la mesure où prospère l'historiographie qu'elle a prise si commodément pour plastron. Elle est en fait adossée à elle, et ce qui est pire, elle ne s'en aperçoit pas. [Elle pense moins] une historiographie de la Grande Guerre pour elle-même [qu'elle ne l'élabore] exclusivement *contre* une autre, ce qui ne peut donner de très bons résultats. Car il faut bien le reconnaître : jusqu'à présent, ses chercheurs, au-delà de quelques travaux respectables mais isolés, n'ont pas été capables d'imposer une présence historiographique réellement significative. »

Dans ces extraits, c'est, en filigrane, toute une conception de la légitimité à intervenir dans le débat historiographique qui s'exprime. De fait, c'est sur cette question de la légitimité, dont il reproche à ses adversaires de ne pas être investis, que repose l'intégralité de l'argumentation de Stéphane Audouin-Rouzeau. Sur quoi repose donc cette légitimité elle-même, selon lui ? Pour aller très vite, on pourrait le résumer à quelques points :

- sur le nombre d'abord : celui des effectifs importants dont peut se prévaloir l'approche culturelle de l'histoire de la Première Guerre mondiale, et celui de la multiplication des publications issues de cette approche ;
- sur l'institution ensuite, en l'occurrence celle de l'Historial de la Grande Guerre, qui est un établissement labellisé « Musée de France » par le ministère de la Culture et de la Communication, doublé, comme le rappelle Stéphane Audouin-Rouzeau, d'un centre de recherche, mais aussi plus largement l'institution académique et universitaire, puisque l'approche culturelle trouve des représentants dans les plus grandes universités du monde ;
- sur un renouvellement historiographique enfin, dont la « mouvance » de Péronne est à l'origine.

Pour ce qui est de ce dernier point, le fait est incontestable, on l'a d'ailleurs déjà évoqué. Les

deux autres piliers de légitimité invoqués par Stéphane Audoin-Rouzeau sont en revanche plus curieux. Il semble en effet qu'ils relèvent d'un argument d'autorité à peine masqué, puisqu'il est ici essentiellement question de prestige : le prestige de l'Historial, celui des universités, celui des éditeurs « les plus exigeants ». En négatif, ce qui est donc reproché aux historiens du Crid 14-18, c'est de manquer de ce prestige qu'accorde la représentation muséale, universitaire ou éditoriale. Puisque les historiens du Crid 14-18 n'ont pas fondé un musée pour mettre en scène leur approche de la Grande Guerre, puisqu'ils n'occupent pas de postes dans « les universités les plus prestigieuses du globe », puisqu'ils peinent à trouver des relais éditoriaux, ils apparaissent d'emblée disqualifiés aux yeux de Stéphane Audoin-Rouzeau. Leur absence de succès large dans le champ historiographique devient alors la preuve de la faiblesse de leurs travaux. Alors que les historiens du Crid 14-18 s'opposent, sur la base d'arguments disciplinaires, à l'approche culturelle de l'histoire mise en œuvre par Stéphane Audoin-Rouzeau, en en soulignant le manque de rigueur dans la façon d'assumer la charge de preuve qui fonde la scientificité d'un propos, ce dernier choisit de ne pas répondre sur le fond et de renvoyer ses adversaires à la position, marginale d'après lui, qu'ils occupent dans les structures de diverses natures où s'exposent les conceptions historiographiques.

Ce commentaire nous permet d'en arriver plus directement à la question qu'on se propose de traiter. Cette question est celle des rapports entre le champ éditorial et celui du débat historiographique ou, plus précisément, celle de la façon dont le champ éditorial structure le débat historiographique. On l'a souligné, cette question apparaît très nettement dans la réponse de Stéphane Audouin-Rouzeau. Car lorsque ce dernier fait des « éditeurs les plus exigeants » et de la publication par ces éditeurs un gage de légitimité, c'est très précisément ce problème qu'il soulève, probablement sans s'en apercevoir, pour le paraphraser. Il exprime en réalité l'idée selon laquelle le capital symbolique dont une maison d'édition — ou une collection au sein de celle-ci — est investie rejaillit mécaniquement sur ses publications, qu'il contribue à parer des attributs du sérieux et de la rigueur. Du reste, c'est là une idée qu'il n'y a pas lieu de rejeter en bloc : l'image d'une maison est le résultat d'une histoire au cours de laquelle s'opère une sédimentation progressive, où la qualité des publications passées vient renforcer l'impression de qualité qui se dégage des publications présentes et justifier la confiance que le public leur accorde. Et l'édition de sciences humaines n'échappe pas à cette règle.

Cela établi, il n'en reste pas moins vrai que les règles du jeu éditorial sont tout de même moins parfaites que Stéphane Audoin-Rouzeau n'affecte de le dire. La légitimité, celle d'un courant historiographique comme celle d'une maison d'édition, n'est pas une donnée intangible, un « toujours déjà là » ; elle est le fruit de contingences successives et des choix opérés par ceux qui prétendent la construire : en tant que telle, elle peut et doit elle aussi être discutée. N'en déplaise à Stéphane Audoin-Rouzeau, ce n'est pas parce que son livre *14- 18, retrouver la guerre*, qui reste l'un de ses ouvrages majeurs, a été publié par la très prestigieuse « Bibliothèque des histoires » de la non moins prestigieuse maison Gallimard, que cela lui donne raison sur le fond du débat historiographique et que cela excuse ses éventuels manquements à l'égard de la charge de preuve. En revanche, c'est sans doute bien, en partie au moins, parce que ce livre a été publié par cette

collection et dans cette maison que son retentissement a été aussi considérable — ce qui a sans contestation possible grandement contribué au profond renouvellement du débat historiographique dont il a été question. Il y a en effet lieu de penser que c'est grâce à la force de frappe économique et symbolique des éditions Gallimard que ce livre a rencontré un tel succès et que la postérité de l'approche culturelle de l'histoire de la Première Guerre mondiale a été assurée.

Car l'édition, même en sciences humaines et sociales, obéit à ses propres logiques, qui diffèrent en grande partie de celles qui président à l'élaboration du discours scientifique. Parce qu'elle est avant tout un commerce, l'édition n'a pas d'abord pour but la scientificité, mais d'abord l'objectif d'être une activité rentable. Bien évidemment, l'impératif de rentabilité n'interdit pas absolument de lier développement économique et bonne tenue scientifique — et notamment parce qu'un minimum de rigueur scientifique reste indispensable à toute maison d'édition dont tout ou partie de l'activité se tourne vers l'édition de sciences humaines et sociale, en tant que la rigueur participe à l'affirmation de la légitimité de la maison, et donc à la rentabilité de l'activité : une maison d'édition de sciences humaines et sociales connue pour le manque de sérieux de ses publications aurait probablement bien du mal à rentabiliser son catalogue.

Mais le fait demeure que la logique commerciale doit conduire à ne pas considérer mécaniquement la présence d'une marque sur une couverture comme un label de qualité. Et le fait demeure également que l'histoire de l'édition de sciences humaines et sociales en général, et l'édition de livres d'histoire en particulier, est riche de ce qu'il faut bien appeler de nombreux coups éditoriaux — dont la publication de *14- 18, retrouver la guerre* est un exemple parmi bien d'autres. Le renouvellement historiographique qu'introduit le livre est certes réel, mais en aurait-il été de même si le livre avait été publié par des presses universitaires aux moyens de diffusion plus limités que ceux de la maison Gallimard ? Le succès du livre s'explique avant tout par la conjonction d'au moins deux facteurs : d'un côté, un potentiel de renouvellement du champ de l'historiographie de la Première Guerre mondiale, représenté par un ouvrage qui propose une nouvelle approche de la question, de l'autre une maison d'édition solidement établie dans le paysage éditorial, dotée de moyens économiques et de diffusion importants et d'un capital symbolique à toute épreuve. C'est la réunion de ces deux facteurs, par une direction éditoriale avisée, consciente de pouvoir réaliser un coup brillant, qui a permis le succès de l'ouvrage et l'inscription pour longtemps de l'approche qu'il propose dans le développement du débat historiographique, au prix peut-être d'une certaine marginalisation d'autres approches.

Cet exemple autorise à envisager que le champ éditorial et ses logiques propres peuvent avoir un effet structurant sur le débat historiographique. La réussite de coups éditoriaux est capable de contribuer à en déterminer les termes, d'assurer une place de premier plan aux écoles, aux courants qu'ils mettent en avant, parfois jusqu'à éclipser partiellement les acteurs du débat qui ne bénéficient pas de relais dans les maisons les plus à même d'assurer le succès de leur production scientifique.

Dans cette étude, on entend donc mettre en évidence la façon dont des débats historiographiques qui ne sont pas réglés dans le champ scientifique finissent par sembler l'être sous l'effet de processus et de logiques qui leur sont extérieures.



## I. Scientificté, légitimité, rentabilité : un triptyque éditorial

« One of the first things that is abundantly clear to anyone studying scholarly and monograph publishing is that in terms of books of lasting intellectual merit it is a highly imperfect system. If it were somehow possible to evaluate the scholarly contribution, in addition to the sales potential, according to some kind of objective scale, of every manuscript that is submitted, then the decision to publish would be a very cut and dried process. Objective measures hardly exist. In their place we find a highly literate occupational status, that of editor, in whose hands the decision as to which books to publish resides <sup>5</sup>. » Dans cette introduction d'un article de 1978 consacré aux critères selon lesquels les éditeurs sélectionnent les ouvrages de sciences sociales qu'ils publient, le sociologue américain Walter W. Powell rend compte simultanément du caractère de domaine réservé de l'éditeur que constitue le tri et la sélection des manuscrits publiables et des apories d'un tel système, au premier rang desquelles figure ce fait que la qualité intellectuelle intrinsèque des manuscrits n'est pas le critère unique, ni même forcément premier, qui préside à la décision de les éditer, puisque l'intérêt scientifique (« scholarly contribution ») du manuscrit doit être pondéré, du point de vue de l'éditeur, par la prise en compte de son potentiel commercial (« potential sales »).

Sur le premier point, il faut souligner que l'élaboration d'une politique éditoriale s'effectue selon des règles qui ne sont pas toujours marquées du sceau de la rationalité : dans l'économie d'offre qui caractérise le fonctionnement du secteur éditorial, c'est la contingence qui gouverne dans une large mesure et les politiques éditoriales ne viennent, d'une certaine manière, qu'en second lieu, comme des tentatives d'injecter quelque cohérence au sein d'un grand désordre. On pourrait résumer en peu de mots cet aspect de l'activité en disant qu'une politique éditoriale s'élabore toujours plus ou moins en même temps qu'elle se concrétise : on peut théoriquement définir la ligne éditoriale la plus précise qui se puisse imaginer, reste qu'il faudra ensuite la rendre opérante — c'est-à-dire trouver et publier les livres qui peuvent s'y insérer — et que cette confrontation avec la réalité de ce que les auteurs écrivent ne peut qu'apporter son lot d'aménagements et de négociations vis-à-vis de la pureté théorique de la ligne. « Comment montrer que ce manuscrit correspond à ma politique éditoriale ? » est une question qui illustre sans doute mieux la démarche d'un éditeur soucieux de la cohérence de son catalogue que « comment trouver les manuscrits qui correspondent à ma ligne ? »

Sur le second point, il convient de rappeler l'évidence : l'édition est une activité d'abord commerciale, qui n'a dans l'absolu pas de raison de se préoccuper de la qualité intellectuelle

---

5 POWELL, Walter W. Publisher's Decision Making : What Criteria Do They Use in Deciding Which Books to Publish ? *Social Research*, 1978, n° 45/2, p. 227. « L'une des premières choses qui sautent aux yeux de quiconque étudie l'édition d'ouvrages savants et de monographies est qu'en termes de production de livres d'intérêt intellectuel durable, le système est très imparfait. S'il était possible d'évaluer l'intérêt scientifique et le potentiel commercial de chaque manuscrit selon une échelle objective, la décision de publier serait un processus très simple. Mais les critères objectifs sont difficiles à établir. À leur place, on trouve une activité professionnelle hautement qualifiée, celle de l'éditeur, entre les mains duquel repose la capacité de décider quels livres seront publiés. »

(« intellectual merit ») de ce qu'elle produit, fût-ce dans le domaine des sciences humaines et sociales. La condition de la continuation d'une activité d'éditeur est la rentabilité de la production. Il ne suffit pas d'avoir une ligne et de savoir intégrer des titres à son catalogue en cohérence avec cette ligne : encore faut-il pouvoir écouler ce que l'on propose.

### **A) La question centrale de la légitimité**

Dans le cas de l'édition de sciences humaines et sociales, cet impératif de rentabilité n'est pourtant pas dégagé d'un impératif de qualité de la production, dont il se double et qui en est une condition. Il serait tout à fait déraisonnable en effet d'envisager que l'activité éditoriale, dans ce segment en particulier, puisse en règle générale s'exercer sans une attention spécifique accordée à la valeur intellectuelle de ce qui est publié. Seulement, cette valeur est recherchée moins pour elle-même que pour la possibilité qu'elle recèle d'être convertie en bénéfices. Comment, en effet, espérer vendre des ouvrages de sciences humaines et sociales qui n'offriraient pas au lectorat des gages d'un degré minimum de sérieux ? La démarche exposée ici pourrait sembler quelque peu cynique ; il n'en est pourtant rien : car elle ne préjuge en aucune façon des intentions des éditeurs, que l'on peut en laissant de côté toute malveillance imaginer ravis lorsqu'ils parviennent à concilier qualité de la production et bénéfices. Toutefois, cette conception de la valeur intellectuelle comme support et condition de la rentabilité d'une production éditoriale, si elle permet de dépasser le modèle théorique et virtuel d'une édition de sciences humaines et sociales qui n'a *dans l'absolu* pas de raisons de mettre la qualité intellectuelle des titres au cœur de ses politiques éditoriales, laisse en revanche entière la question des critères à l'aune desquels, aux yeux de l'éditeur, s'apprécie cette qualité, c'est-à-dire la question de savoir comment l'éditeur sélectionne, dans la masse de ce qui est écrit, les manuscrits qui satisfont à ces deux conditions nécessaires que sont un certain degré d'intérêt intrinsèque et un potentiel commercial suffisant pour justifier d'y investir du temps et des moyens.

La problématique est donc double : d'un côté, il faut trouver des titres dont la valeur intellectuelle est garantie ; de l'autre, il faut parvenir à les vendre au public auquel on les a destinés — ce qui suppose du reste d'avoir au préalable identifié ce public. Or, la résolution correcte de cette équation n'est pas une évidence. Comme l'explique Philippe Olivera dans le cas des livres d'histoire — mais on peut sans difficultés étendre le raisonnement à tous les livres de sciences humaines et sociales —, définir un livre d'histoire « suppose de confronter deux points de vue souvent contradictoires. D'un côté, le point de vue indigène des historiens professionnels eux-mêmes, et de l'autre celui du libraire qui range les ouvrages dans les rayons de sa librairie. D'un côté, donc, le regard de ceux qui écrivent une bonne partie (mais pas tout, loin de là) des livres d'histoire et qui détiennent le point de vue scientifiquement légitime de ce qu'on appelle "histoire" ; et de l'autre côté, le regard de ceux qui sont directement confrontés au lecteur qui "s'intéresse à" ou "aime" l'histoire et vient chercher dans leur boutique les ouvrages dont il fera son miel. De l'écart entre ces deux regards, l'éditeur est le premier conscient, lui dont une bonne partie du métier

consiste précisément à les rendre compatibles dans les livres qu’il publie<sup>6</sup>. » C’est dire toute l’importance du rôle de médiateur entre auteurs et lecteurs qu’assume l’éditeur. C’est souligner également l’une des difficultés majeures de ce rôle, puisqu’il s’agit de mettre à la disposition du public des ouvrages qui ne s’y prêtent pas toujours facilement. En effet, pour trouver des titres présentant des garanties en termes de valeur intellectuelle, les éditeurs sont naturellement enclins à recruter leurs auteurs dans les rangs de ceux qui peuvent revendiquer une position d’autorité pour écrire sur les sujets qu’ils choisissent d’aborder. Répondre à moindre coût à cette condition de légitimité invite alors à se tourner vers ceux dont les titres fondent cette position d’autorité : les universitaires, au sens de producteurs du savoir scientifique. Or, publier des livres issus de travaux universitaires revient à s’efforcer de vendre une production dont ce n’est pas forcément la destination première, car le public naturel de la communication des résultats de la recherche scientifique est avant tout celui des chercheurs eux-mêmes. D’abord parce que l’autonomisation progressive, sur le temps long — depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle —, des disciplines des sciences humaines et sociales à partir de la matrice universitaire a entraîné le développement d’une communauté de la recherche dont les activités sont régies par des règles qui lui sont propres et parmi lesquelles la validation par les pairs selon des critères de scientificité eux-mêmes établis par les professionnels de la discipline occupe une fonction essentielle. Cette fonction de régulation de la recherche par la communauté de ceux qui la mènent obéit donc à des logiques qui sont potentiellement contradictoires avec celles de la sélection éditoriale, qui n’a ni la vocation, ni la possibilité d’intervenir directement dans ces processus de validation. Ensuite — mais les deux sont liés —, parce que l’autonomie de la recherche est elle-même matricielle d’une tendance à l’hyperspécialisation toujours plus approfondie de ses champs, notamment dans la période la plus contemporaine. De cette hyperspécialisation, il semble difficile aux éditeurs de se satisfaire, car elle induit une complexité accrue à extraire d’une production scientifique pourtant abondante des ouvrages susceptibles d’intéresser un public plus large que les spécialistes du domaine considéré. De cette situation découle le triste constat tiré par Gérard Noiriel, selon lequel « [par] crainte du déficit, les éditeurs sont dans l’obligation de refuser un nombre important de manuscrits émanant d’auteurs peu connus, travaillant sur des sujets jugés “trop monographiques” ou “trop pointus” [et qui sont donc écartés] en raison de “handicaps” qui constituent souvent des “qualités” sur le plan scientifique [...] <sup>7</sup>. »

Pourtant, du point de vue de l’éditeur dont la préoccupation est d’assurer la bonne marche de sa maison, il est encore plus délicat — et à vrai dire, presque impossible — d’envisager de se passer du concours des auteurs universitaires pour construire et renforcer une légitimité dans le paysage éditorial. Car outre des manuscrits et une expertise, c’est précisément la légitimité qui compte parmi les maîtres mots de l’activité éditoriale que les auteurs universitaires fournissent aux éditeurs. Et ils sont en mesure de la leur fournir précisément parce que les procédures autonomes de validation qui

---

6 OLIVERA, Philippe. Édition d’histoire. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris : Gallimard, 2010, p. 112. (Folio histoire).

7 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l’histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 379. (Folio histoire).

régissent l'activité de recherche la fondent au niveau scientifique. L'ambition de tout éditeur, comme l'ambition de tout chercheur, est de parvenir, selon l'expression consacrée, à « faire référence » dans son domaine. Pour un éditeur de sciences humaines et sociales, faire référence impose comme premier impératif de publier des auteurs qui sont eux-mêmes des références scientifiques — ce que l'institution éditoriale n'est pas en mesure de créer. Pour l'éditeur, la question prend donc l'allure d'une équation à trois termes dans laquelle la scientificité des ouvrages publiés garantit la légitimité de la production de la maison afin d'en soutenir la rentabilité.

Dans cette équation, il faut également prendre en compte le lectorat, qui joue un rôle de facteur discriminant entre ce qui, du point de vue de l'éditeur, peut et ne peut pas être publié. Car si la légitimité soutient la rentabilité, cette dernière est bien sûr dépendante de l'attitude du lectorat à l'égard de l'offre éditoriale. Une fois les conditions de scientificité et de légitimité remplies par un manuscrit, il faut encore qu'un éditeur estime qu'il peut exister pour lui un public. Dans cette perspective, il faut garder à l'esprit que dans le contexte d'hyperspécialisation de la recherche que l'on a évoqué, l'existence de ce public est fortement sujette à caution, et qu'au-delà de cette difficulté, il faut évaluer également, comme le dit Philippe Olivera à propos des livres d'histoire, « les phénomènes de goût, de mode, et le critère de la curiosité [...], qui déterminent une bonne partie de ce qui se publie [...] »<sup>8</sup>. C'est ainsi que Bruno Auerbach, en étudiant la proportion de thèses publiées parmi les thèses soutenues en histoire et en sociologie entre 1995 et 1999, met en évidence des potentiels différenciés d'« éditabilité » des thèses soutenues en fonction des domaines, des périodes et des aires culturelles couverts<sup>9</sup>.

En opérant ainsi une sélection parmi la production scientifique selon des logiques qui lui sont propres, l'activité éditoriale fait usage de la légitimité de la recherche pour construire la sienne propre. Mais quels effets cette validation hétéronome — par opposition à l'autonomie des processus de validation en cours au sein de la communauté scientifique — peut-elle avoir en retour sur le champ de la recherche scientifique lui-même ? La question se pose car ce transfert de légitimité de la recherche à l'édition ne fonctionne évidemment pas à sens unique. La publication est pour un auteur une forme de reconnaissance de son travail — cela s'applique à tous les auteurs, bien au-delà des auteurs de sciences humaines et sociales. Pour ces derniers en revanche, cette reconnaissance est ambiguë du fait même que tout en étant octroyée par un acteur situé en dehors de la sphère habituelle de la validation universitaire, elle est en mesure de conforter et de renforcer une position acquise dans cette sphère. Bruno Auerbach remarque en effet qu'« il semble exclu [...] de considérer que les ouvrages rempliraient seulement une mission de “vulgarisation” ou de “valorisation” de la recherche et laisseraient aux articles l'exclusivité de la communication des résultats primaires entre pairs. Bien que les conditions matérielles de diffusion des livres de

---

8 OLIVERA, Philippe. Édition d'histoire. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris : Gallimard, 2010, p. 113. (Folio histoire).

9 AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation. *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016 (paragraphe 21-36).

sciences sociales induisent effectivement une ambivalence de leur public destinataire, [...] la publication de thèses (même en tenant compte de ce qui distingue le volume édité de l'exemplaire de soutenance) souligne à elle seule que ce critère de démarcation n'est pas pertinent » : et d'insister sur « l'importance du livre dans la construction du capital symbolique des chercheurs »<sup>10</sup>. De son côté, Philippe Olivera estime qu'il « est bien avéré [...] que jamais [...] le monde éditorial n'a joué un rôle aussi important au sein même de l'institution universitaire par le poids croissant de ses jugements (publier ou pas ?) sur les carrières des chercheurs », considération confirmée également par Gérard Noiriel lorsqu'il écrit que « le passage [...] du laboratoire à la maison d'édition est aussi un enjeu de lutte entre les historiens. Si chacun d'eux doit absolument satisfaire aux normes de la thèse (ou de son équivalent) pour être reconnu officiellement comme historien professionnel, accéder à la synthèse (ou son équivalent) est une nécessité pour qui aspire aux droits d'auteur, à la notoriété et même à la consécration académique<sup>11</sup>. » Car la publication d'un ouvrage chez un éditeur ne représente pas qu'un gain symbolique pour le chercheur, dans la mesure où celui-ci exerce ses fonctions professionnelles dans un environnement institutionnel qui évalue son activité notamment au regard du nombre et de l'importance de ses publications. Or, comme le remarque encore Bruno Auerbach, « si l'on ne peut que s'accorder sur la nécessité d'inclure les ouvrages dans les procédures d'évaluation des travaux et des chercheurs, comme l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres) en affiche désormais la volonté en traçant le périmètre des “chercheurs publiants”, il reste à s'interroger sur la manière de les prendre en compte : d'une part, pour spécifier à la fois le rôle et l'importance de la publication d'un livre par rapport à celle d'un article dont le barème d'équivalence pose question ; d'autre part, pour sérier les critères de sélection des manuscrits des éditeurs qui obéissent à des logiques propres et qu'il serait en conséquence problématique de considérer en tant que telles comme une sanction de la valeur scientifique des travaux<sup>12</sup>. » Dans une telle configuration, il y aurait pour les chercheurs ce que l'on pourrait nommer une « prime au gagnant », insérée dans une dynamique générale d'accumulation de capital symbolique : les chercheurs investis de la reconnaissance universitaire, et qui ont le bonheur de travailler des questions auxquelles les éditeurs reconnaissent un potentiel commercial, auraient la possibilité de cumuler — l'un renforçant l'autre — le prestige que l'on retire, aux yeux

---

10 AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation. *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016 (paragraphe 5).

11 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 378-379. (Folio histoire). Gérard Noiriel oppose ici la « thèse », au sens exact du titre universitaire que valide la soutenance de la « thèse de doctorat », à la « synthèse » en tant que communication à un public élargi et donc sous une forme adaptée à ce public des résultats de la recherche — qu'il s'agisse à proprement parler d'une monographie issue d'une thèse remaniée et destinée à faire autorité sur son sujet ou d'un ouvrage livrant véritablement une synthèse de l'état de la recherche sur une question donnée.

12 AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation. *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016 (paragraphe 4).

tant du grand public que de ses pairs, d'une publication d'ouvrage chez un éditeur et la consécration académique que l'on retire tant des publications régulières dans les revues scientifiques que chez un éditeur grand public, l'ensemble de ces publications étant de plus pris en compte pour l'évolution de la carrière. Les chercheurs déjà installés dans la carrière académique ont alors toutes les chances d'occuper les premières places dans la production éditoriale, c'est-à-dire de représenter une forte proportion des auteurs universitaires publiés, voire d'occuper les meilleures places, c'est-à-dire d'être courtisés par les plus grandes maisons d'édition, qui disposent de moyens conséquents pour s'attacher leur plume et pour qui accueillir une sommité universitaire au catalogue est plus immédiatement rentable que de parier sur un jeune auteur inconnu — dans le même temps, le chercheur ainsi honoré par l'institution éditoriale verra rejaillir sur lui une partie du prestige de celle-ci.

On peut tirer de ce qui précède une hypothèse évidente : si les transferts réciproques de légitimité entre les champs éditorial et scientifique sont régis par une telle loi du plus fort, la diversité — voire le caractère pléthorique — de l'offre éditoriale doit pouvoir être nuancée par des tentatives d'évaluer les effets de cette compétition sur la production. En d'autres termes, la question est de savoir dans quelle mesure il est possible de mettre en évidence des phénomènes notables d'accumulation de capital symbolique par des auteurs universitaires au moyen d'un investissement significatif du champ éditorial et s'il est possible, en mettant en relation les positions occupées au sein du champ éditorial avec les positions occupées au sein du champ scientifique, d'en tirer la conclusion que les unes et les autres se renforcent réciproquement.

Par ailleurs, si l'on estime que les ouvrages publiés par les chercheurs chez des éditeurs grand public sont aussi des contributions aux débats internes aux diverses disciplines des sciences humaines et sociales, il conviendrait de s'interroger également sur la façon dont ces publications contribuent *in fine* à structurer ces débats entre chercheurs, ou à tout le moins à structurer la perception que le grand public auxquels ces ouvrages sont destinés a de ces débats — voire plus largement des questions sur lesquelles ils portent. En effet, si l'on suit Bruno Auerbach pour affirmer que « l'inscription des travaux de sciences sociales aux catalogues des éditeurs suit des logiques propres qui, comme en conviennent d'ailleurs volontiers ces derniers, convergent pour désigner un autre public que celui des universitaires comme lectorat de référence <sup>13</sup> », il faut alors bien convenir, sans pour autant lancer inconsidérément des accusations infondées d'abus de position (intellectuelle) dominante, qu'un investissement massif du champ éditorial de la part de tel courant de la recherche scientifique a de bonnes chances de maximiser la pénétration de ses thèses dans l'espace public et de fédérer autour de lui le consensus, au détriment peut-être d'approches alternatives valables mais éventuellement réduites à une certaine forme de marginalité. Ce phénomène doit pouvoir être repéré, même s'il se réalise de façon sans doute inégale selon les disciplines considérées et les objets de recherche au sein de ces disciplines.

---

13 AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation. *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016 (paragraphe 9).

## B) Difficultés

Ces hypothèses méritent cependant d'être immédiatement nuancées. On peut en effet estimer que le champ éditorial et le champ scientifique produisent ce que l'on pourrait appeler des mécanismes de régulation, fondés sur les logiques internes propres au fonctionnement de ces champs, qui fournissent un contrepoids à la dynamique de la « prime au gagnant » que l'on a décrite plus haut. Du côté de l'institution éditoriale, il faut ainsi souligner que la place éminente accordée aux auteurs universitaires les plus en vue de leur discipline n'empêche pas que les catalogues des éditeurs de sciences humaines et sociales puissent accueillir également des ouvrages signés par des auteurs moins connus, selon un principe économique bien connu des éditeurs de péréquation entre les titres publiés. Car si la rentabilité de chaque titre considéré isolément reste l'objectif évident de tout éditeur, les professionnels du secteur savent bien que la bonne marche d'une maison s'évalue d'abord relativement à la rentabilité de sa production considérée dans son ensemble. Les titres publiés sont inégalement rentables ; la démarche éditoriale consiste alors à établir des programmes de parution qui mêlent des titres à forte rentabilité et des titres dont on espère des bénéfices moindres, les forts bénéfices réalisés grâce aux premiers soutenant les bénéfices moins importants réalisés avec les seconds. C'est la publication d'ouvrages d'auteurs de référence, dont on peut attendre un retour sur investissement conséquent, qui permet à l'éditeur d'inscrire également à son catalogue des ouvrages signés de noms moins prestigieux. Ce mécanisme de péréquation permet donc à des débutants d'accéder au statut d'auteur publié, tout comme il permet à des auteurs déjà confirmés, mais qui bénéficient plutôt d'un succès d'estime que d'un succès commercial, de voir leurs œuvres publiées alors même que leur éditeur est bien conscient que le succès, sur le plan commercial, ne sera peut-être pas au rendez-vous. C'est ce que Bruno Auerbach définit comme « la rationalité mixte — économique et symbolique — qui gouverne l'inscription d'un nouveau titre [au] catalogue <sup>14</sup> ». Lorsque la péréquation entre les titres fonctionne correctement, elle assure à l'éditeur, d'une part, des bénéfices économiques assis sur la vente des titres au plus fort potentiel commercial et, d'autre part, des bénéfices symboliques fondés sur une production innovante — par le travail de découverte de nouveaux auteurs — et attentive à la qualité des titres publiés — par le soutien aux auteurs bénéficiant d'un succès d'estime. Cette logique mixte peut alors être considérée comme garante d'un certain degré de diversité de la production éditoriale.

Ce premier mécanisme de régulation est complété, notamment dans le cas de la publication de livres d'auteurs débutants, par le souci que partagent beaucoup d'éditeurs de s'attacher les plumes d'auteurs qu'ils pensent promis à un bel avenir éditorial. C'est ce qu'indique Gérard Noiriel dans son analyse du fonctionnement de la politique éditoriale de la collection « L'Univers historique » du Seuil : « C'est parce que les historiens les plus consacrés participent à la collection en dirigeant les grandes synthèses qui font les bonnes affaires que l'éditeur peut prendre le risque financier de publier la thèse d'un jeune historien inconnu. Du même coup, il prépare l'avenir de la collection,

---

14 AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation.

*Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016 (paragraphe 1-2).

étant entendu que c'est parmi les jeunes d'aujourd'hui que se recruteront les célébrités académiques de demain <sup>15</sup>. » On voit que là encore, le souci de rentabilité ne s'oppose pas à la diversité et à l'innovation de l'offre éditoriale, qu'il contribue au contraire à renforcer.

À cette régulation éditoriale s'ajoutent d'autres mécanismes qui combinent les logiques éditoriale et scientifique. Dans sa réflexion sur l'activité historique, Gérard Noiriel propose de ventiler dans trois catégories les écrits des auteurs, dont la répartition au sein de ces catégories contribue à définir « une typologie des trajectoires professionnelles ». Il distingue « ce qu'on pourrait appeler les “écrits de pouvoir” (en général non publiés et correspondant aux fonctions de direction, de gestion ou d'expertise assumées par [un] historien au cours de sa vie professionnelle), [des] “écrits de savoir” (“écrits scientifiques”) correspondant à des travaux de “première main” (thèse, rapports de recherche, articles pour les revues savantes, comptes rendus, ouvrages de fond) et [des] “écrits de mémoire”, formés par tous les textes de vulgarisation, eux-mêmes répartis entre les écrits pédagogiques (manuels scolaires) et les écrits destinés au “grand public” (ouvrages de synthèse, articles de journaux, interviewes, etc.) » <sup>16</sup>. Il remarque ensuite que « d'une manière générale, il apparaît que les textes de “savoir” sont surtout publiés dans la première partie de la carrière et les textes de “mémoire” et de “pouvoir” dans la seconde partie <sup>17</sup> », mettant ainsi en évidence une répartition des rôles entre universitaires, calquée sur le déroulement de leurs carrières, qui assure potentiellement une place à chacun.

Enfin, le champ scientifique met également en œuvre ses propres mécanismes de régulation, qui nuancent la possibilité pour un courant de la recherche de s'imposer sans partage, en s'appuyant massivement sur une validation éditoriale hétéronome au champ lui-même. Parce qu'elle sort du contexte éditorial, cette régulation interne aux disciplines de la recherche scientifique revêt une importance capitale pour la vitalité du débat scientifique ; elle repose sur le maintien des procédés autonomes de sanction des résultats de la recherche — la validation par les pairs — et sur l'existence d'espaces dédiés à la communication de ces résultats, en partie dégagés des contraintes économiques qui pèsent sur l'édition à caractère plus directement commercial. Les colloques, les revues scientifiques, ainsi que le système des presses universitaires <sup>18</sup>, en tant que cadres de communication primaire — entre pairs — des résultats de la recherche, rendent possible l'établissement et le maintien de positions d'autorité dans le champ de la recherche, sans que ces positions soient anéanties par la difficulté rencontrée pour étendre ces positions au champ éditorial.

---

15 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 380. (Folio histoire).

16 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 340. (Folio histoire).

17 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 340. (Folio histoire).

18 La question de savoir dans quelle mesure les contraintes économiques influencent les politiques éditoriales des éditeurs institutionnels, dont les presses universitaires font partie, est vaste et loin d'être tranchée. De même, il serait déraisonnable d'affirmer que la recherche scientifique elle-même est exempte de l'influence d'impératifs économiques. On se gardera toutefois ici d'entrer dans le détail de ces questions et on se bornera à rappeler qu'en dépit de l'absence de données précises, on ne peut que constater l'existence d'un fonctionnement propre à l'édition institutionnelle, qui en fait un secteur particulier, moins immédiatement soumis à l'impératif de rentabilité que l'édition privée.



Ainsi, il peut y avoir absence de représentation, ou représentation marginale, dans le champ éditorial sans que cela n'implique une marginalisation interne à la discipline.

### **C) Délimitation du terrain d'enquête**

La vérification des hypothèses émises plus haut pose un certain nombre de difficultés d'analyse, dont certaines sont liées aux mécanismes de régulation que l'on vient de décrire et qui interdisent d'emblée les conclusions tranchées : il semble exclu de chercher à prouver que le champ éditorial est un espace monolithique dans lequel les transferts réciproques de capital symbolique entre auteurs universitaires et éditeurs de sciences humaines et sociales sont définis par les seuls rapports de force internes aux sphères scientifique et éditoriale. Partant, il est impossible de présupposer une influence néfaste de l'institution éditoriale sur la diversité des opinions exprimées dans le débat entre chercheurs, ou plus largement dans le débat d'idées. Si la production éditoriale de sciences humaines et sociales et ses logiques contribuent bien, comme on le suppose, à structurer les débats en diffusant des opinions issues de la recherche scientifique, cette structuration ne peut pas, on l'a vu, être regardée comme reposant uniquement sur la distinction — au sens sociologique — des auteurs dont les thèses reçoivent la sanction éditoriale. Avant de pouvoir affirmer que les choix des éditeurs peuvent favoriser, ou au contraire marginaliser, les positions respectives des acteurs du débat scientifique, il faut en rechercher et en trouver les preuves dans la production éditoriale elle-même. Il faut ensuite interpréter ces preuves de façon mesurée, notamment en n'oubliant pas de tenir compte des mécanismes de régulation éditoriale et scientifique évoqués plus haut, afin de ne pas attribuer à la sanction éditoriale un poids conjectural qui risquerait de dépasser de loin son poids réel. Il s'agit ici de se garder de préjuger des intentions des différents acteurs — les éditeurs lorsqu'ils choisissent des auteurs, les auteurs lorsqu'ils publient chez des éditeurs — et de s'en tenir le plus strictement possible à l'examen de faits observables et aux conséquences mesurables.

Ces difficultés imposent de circonscrire le terrain d'enquête. Il est évidemment inenvisageable de rechercher les traces des transferts de légitimité et de leurs effets dans l'ensemble de la production éditoriale de livres de sciences humaines et sociales. Outre la quasi-impossibilité matérielle d'étudier l'ensemble de la production, une telle démarche ne serait pas fructueuse ici car elle empêcherait d'évaluer précisément le degré de représentation dont bénéficient des positions différenciées, voire contradictoires, issues de la recherche scientifique, et en conséquence l'influence exacte de la sanction éditoriale sur la structuration du débat scientifique. La vérification de nos hypothèses suppose en effet qu'on les confronte à un échantillon de la production de livres de sciences humaines et sociales susceptible de porter la marque de débats scientifiques en cours. Il apparaît alors nécessaire de s'appuyer sur les frontières disciplinaires canoniques définies par la recherche scientifique elle-même — c'est-à-dire de mener l'analyse sur des disciplines particulières des sciences humaines et sociales et, au sein de ces disciplines, sur des objets de recherche précis.

Cette approche a en revanche l'inconvénient de biaiser en partie le raisonnement ; du moins, cela serait le cas si l'on tentait de tirer des conclusions générales à partir des observations effectuées dans ce cadre. Les conclusions que l'on pourra tirer ne devront être regardées comme valables que

pour l'échantillon étudié et toute extrapolation sur cette base ne satisferait pas à l'exigence de charge de la preuve. L'autre difficulté réside dans la formulation des hypothèses elle-même, qui invite instinctivement à se tourner vers un objet de la recherche en sciences humaines et sociales dont on sait par avance qu'il fait débat au sein de sa discipline, ce qui n'est pas nécessairement le cas, ou pas au même degré, pour tous les objets<sup>19</sup>. C'est encore un risque de biais dans le raisonnement, car même si nos hypothèses se vérifient pour cet objet, cela ne prouvera pas que la sanction éditoriale structure l'ensemble des débats de la discipline, mais seulement qu'elle structure en partie les débats sur un objet précis. Il faudra par conséquent là encore se garder de toute tentation de généralisation. Il conviendra également, pour s'interdire d'attribuer d'avance, en fonction des représentations que l'on s'en fait, des situations de force ou de faiblesse des acteurs du débat dans l'échantillon de la production éditoriale, de se doter de critères solides pour rattacher les ouvrages de l'échantillon à l'une ou l'autre des positions en présence. De cette façon, on sera en mesure de mettre en évidence des degrés différenciés de représentation sans les postuler. On sera aussi éventuellement en mesure de nuancer les oppositions entre acteurs du débat, afin de ne pas céder à la tentation d'en figer les termes et de faire comme si les débats scientifiques entre spécialistes universitaires étaient des batailles rangées entre camps irréconciliables — car une telle vision serait à coup sûr très éloignée de la réalité : si les oppositions peuvent être franches, elles ne s'en déroulent pas moins selon les règles d'une discussion argumentée, au cours de laquelle l'anathème et la caricature sont proscrits, car contraires aux principes d'une démarche scientifique, qui veut que l'on administre la preuve de ce que l'on avance et que l'on admette la discussion des conclusions.

L'échantillon étudié doit malgré tout répondre à un impératif de représentativité quantitative — même limitée, comme on l'a vu, à un objet de recherche précis —, ce qui suppose qu'il soit suffisamment large pour permettre des observations significatives. Il faut donc se tourner vers un objet de recherche qui suscite une littérature abondante.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'édition d'histoire est une candidate sérieuse, dont on peut penser qu'elle se prête bien à ce type d'analyse. Elle est bien représentée dans la production éditoriale de sciences humaines et sociales : ainsi, sur l'année 2010<sup>20</sup>, les « chiffres clés » publiés pour le livre par le Département des études, de la prospective et de la statistique du ministère de la Culture et de la Communication recensaient 11 099 titres parus dans la catégorie « sciences humaines et sociales », dont 2 237 relevaient de la sous-catégorie « histoire et géographie », soit 20,14 % du total des titres parus dans la catégorie ; en nombre d'exemplaires imprimés, cela représentait 37 783 000 unités dont 5 312 000 unités en « histoire et géographie », soit 14,06 % du

---

19 Néanmoins, cette difficulté semble difficilement contournable, car repérer les traces d'un débat scientifique dans un échantillon de la production éditoriale suppose un certain degré de proximité avec ce débat — très éloigné de celui d'un spécialiste de la question, et encore moins de celui d'un acteur du débat —, suffisant pour en comprendre les termes dans leurs grandes lignes.

20 Les éditions plus récentes des *Chiffres clés : statistiques de la culture et de la communication* ne donnent pas le détail du nombre de titres, d'exemplaires et du chiffre d'affaires pour sous-catégorie « histoire et géographie » : on a donc dû se contenter des chiffres de 2010, qui restent assez récents.

total des exemplaires imprimés. En chiffres d'affaires, la sous-catégorie « histoire et géographie » contribuait à hauteur de 31 247 000 euros au chiffre d'affaires total de 218 312 000 euros réalisé par la catégorie « sciences humaines et sociales », soit 14,31 % du chiffre d'affaires total<sup>21</sup>. En revanche, si ces chiffres illustrent la part importante de l'histoire et de la géographie dans la production de livres de sciences humaines sociales et l'importance économique de la sous-catégorie pour le domaine, il est difficile de considérer ces chiffres comme des indicateurs de l'existence d'un public large pour les livres d'histoire — la catégorie « sciences humaines et sociales » ne représentant en 2014 que 10 % du chiffre d'affaires total du secteur du livre et 4 % des exemplaires vendus<sup>22</sup>. Mais d'autres critères permettent de postuler sur des bases solides un lien fort du domaine de l'histoire avec le débat public, notamment sur un certain nombre de questions intéressant la relation que les sociétés entretiennent à leur passé — ce que l'on qualifie communément d'enjeux « mémoriels ». De ce lien, on trouve une trace révélatrice dans l'intégration de cette question aux objets de recherche les plus contemporains de la discipline elle-même, comme le souligne Patrick Garcia : « D'une part l'intégration de la mémoire collective comme nouvel objet d'histoire, dont *Les Lieux de mémoire*<sup>23</sup> sont exemplaires, fragilise la coupure histoire/mémoire. D'autre part le renouveau de la réflexion épistémologique et notamment l'exploration [...] des rapports entre histoire et fiction [...] et la prise en compte de la nature narrative de l'histoire [...] obligent les historiens à assumer la nature interprétative de leur discipline. Amenés à répondre aux sollicitations des pouvoirs publics comme à ceux des groupes mémoriels, ils se divisent sur le bien-fondé de témoigner lors des procès [...]. Enfin l'idéal de clôture académique [...] est battu en brèche par la médiatisation des controverses historiennes, qu'elles opposent les historiens entre eux ou des non-professionnels [...] aux historiens<sup>24</sup>. » La communauté historique se préoccupe de cette porosité entre questions d'histoire et questions de mémoire à plusieurs niveaux : disciplinaire par l'intégration des questions mémorielles aux champs de la recherche, « public » ou « citoyen » par la mobilisation ponctuelle ou de long terme des historiens professionnels comme force de veille, de

21 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DÉPARTEMENT DES ÉTUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES. Chiffres clés de la culture et de la communication 2012. In : *Site du ministère de la Culture et de la communication [en ligne]*. Disponible sur : [https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0ahUKEwiOuI2\\_vuXOAhUGAxoKHUA6BiIQFgg8MAO&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F25334%2F212610%2Fversion%2F1%2Ffile%2F11-Livre-2012.pdf&usq=AFQjCNGDrOSQY10GwiekcIO0EYcSEaO1\\_Q&cad=rja](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0ahUKEwiOuI2_vuXOAhUGAxoKHUA6BiIQFgg8MAO&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F25334%2F212610%2Fversion%2F1%2Ffile%2F11-Livre-2012.pdf&usq=AFQjCNGDrOSQY10GwiekcIO0EYcSEaO1_Q&cad=rja), consulté le 19 août 2016.

22 SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE – OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE. Le secteur du livre : chiffre-clés 2014-2015. In : *Site du ministère de la Culture et de la communication [en ligne]*. Mars 2016. Disponible sur : [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/137323/1508351/version/1/file/Chiffres-cles\\_Livre\\_SLL\\_2014-2015.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/137323/1508351/version/1/file/Chiffres-cles_Livre_SLL_2014-2015.pdf), consulté le 19 août 2016.

23 NORA, Pierre (dir.). *Les Lieux de Mémoire*. Trois tomes en sept volumes. Paris : Gallimard, 1984-1993. (Bibliothèque illustrée des histoires).

24 GARCIA, Patrick. Usages publics de l'histoire. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 923-924. (Folio histoire).

critique et de proposition face aux « usages publics » qui sont faits de leur discipline. Les historiens témoignent ainsi de cette tension entre leur fonction scientifique et leur fonction sociale, et de la façon dont ils négocient avec leurs implications, comme l'indique Patrick Garcia, « l'essor de la notion d'usages publics de l'histoire — quand bien même n'est-elle pas l'objet d'une définition unifiée — est intimement lié à celui de la mémoire et à la façon dont se recomposent le rapport des sociétés contemporaines à leur passé et la perception collective de leur devenir. Il est aussi le signe des embarras des historiens et de la façon dont ils réinterrogent à nouveaux frais la fonction sociale de l'histoire entendue aussi bien comme "historiographie" — écriture, construction élaborée par les historiens — que comme "passé" — ce qui a cessé d'exister <sup>25</sup>. » Et la communauté historique veille à préserver son autonomie scientifique, en intervenant parfois directement dans le débat public. C'est notamment le cas à partir de 2005, lorsque des voix se font entendre parmi les historiens pour dénoncer des lois mémorielles perçues comme une forme d'ingérence des pouvoirs publics dans le domaine scientifique : « Il faut, en définitive, attendre [...] la plainte déposée contre Olivier Pétré-Grenouilleau (2005) par un collectif antillais — au motif qu'il remettait en cause la qualification de crime contre l'humanité reconnue à la traite transatlantique par la loi du 21 mai 2001 (loi Taubira) — pour que se lève une importante mobilisation qui prend d'abord une forme pétitionnaire. Elle se pérennise par la suite avec la création de deux associations : le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH), en juin 2005, qui naît de la dynamique de l'opposition à la loi de février 2005, puis Liberté pour l'histoire (LPH), en 2006, qui se constitue, en premier lieu, pour défendre l'auteur des *Traites négrières* <sup>26</sup> et demande l'abrogation des lois qu'il qualifie de mémorielles <sup>27</sup>. »

En bref, l'édition d'histoire semble bien répondre à toutes les contraintes imposées par notre démarche pour la circonscription du cadre d'analyse. En revanche, elle renforce d'une certaine manière une difficulté déjà évoquée. En privilégiant l'histoire parmi toutes les disciplines des sciences humaines et sociales pour le lien fort qu'elle entretient avec le débat public, on prend le risque, au moment d'affiner la définition du terrain d'étude par le choix d'une question historiographique et de sa représentation dans la production éditoriale, de centrer la réflexion sur une question que l'on sait faire partie des plus débattues dans les sphères scientifiques et publiques. Cela pourrait artificiellement renforcer l'importance de l'instance éditoriale pour la structuration du débat historiographique. Mais on tente de mesurer des interactions : comment l'instance éditoriale, en représentant dans l'espace public des positions issues de la recherche scientifique, contribue-t-elle à renforcer ou à affaiblir ces positions à la fois dans l'espace public et dans le champ scientifique ? On peut donc penser qu'il faut assumer clairement ce risque et choisir effectivement

---

25 GARCIA, Patrick. Usages publics de l'histoire. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 913. (Folio histoire).

26 PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier. *Les Traites négrières : essai d'histoire globale*, Paris : Gallimard, 2006, 736 p. (Folio histoire).

27 GARCIA, Patrick. Usages publics de l'histoire. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 924-925. (Folio histoire).

un objet sensible, débattu, voire controversé, sous peine de n'avoir pas grand chose à observer. Là encore, c'est la non-généralisation des conclusions — le refus de supposer sans le démontrer que les mêmes interactions sont à l'œuvre de la même façon ou au même degré dans la représentation éditoriale — qui permettra de minimiser la difficulté.

Ces éléments précisés, il s'agit à présent d'arrêter un choix qui réponde à l'ensemble de ces conditions. C'est à vrai dire l'actualité qui nous a fourni le moyen de résoudre la question du corpus, puisque nous sommes en 2016 plongés au cœur du long épisode commémoratif du centenaire de la Grande Guerre. Ce type de moments commémoratifs présente un double avantage, qui tient à sa nature même, et le centenaire de la Grande Guerre un avantage particulier, fort appréciable pour notre étude.

En premier lieu, les moments commémoratifs sont largement investis par l'instance éditoriale : il est de bonne politique — éditoriale — en effet de s'emparer d'un tel contexte pour publier des livres qui traitent de l'événement commémoré, afin qu'ils bénéficient d'une promotion externe au champ éditorial qui, à proprement parler, ne coûte rien aux maisons d'édition. Mis à l'honneur par l'institution publique elle-même et par l'ensemble de son appareil d'État, l'événement commémoré devient partout visible dans l'espace public ; les manifestations de toutes sortes bénéficiant du soutien public — expositions, cérémonies officielles, manifestations artistiques ou touristiques, conférences, colloques — se multiplient : c'est une superbe occasion pour les éditeurs de publier des livres, et pour les libraires de composer des vitrines thématiques et d'organiser des rencontres. En bref, les commémorations facilitent la marche des affaires. Le Syndicat national de l'édition ne manque pas de le souligner en août 2014 : « L'Histoire, à la faveur des célébrations à venir, a progressé de 1,5 % [en chiffre d'affaires] et nous attendons une poursuite des ventes [...] »<sup>28</sup>. » Les commémorations comme celle du centenaire de la Grande Guerre sont donc des moments d'accroissement notable de la production éditoriale, permettant la constitution d'un corpus important de titres parus sur une courte période : c'est la configuration idéale pour se faire une idée de l'exposition éditoriale dont bénéficient les historiens spécialistes de l'événement.

En second lieu, les événements commémoratifs suscitent du débat, surtout lorsqu'ils sont aussi chargés de questionnements d'ordre politique, social, mémoriel, que peut l'être le centenaire de la Première Guerre mondiale. De ce débat, les historiens sont partie prenante ; on — les pouvoirs publics qui organisent et coordonnent les commémorations, mais aussi plus généralement aussi le corps social — attend d'eux qu'ils y contribuent en mettant à la disposition du public leurs capacités narratives et — surtout — interprétatives ; qu'ils produisent un discours vrai sur le passé. On pourrait résumer rapidement en disant que commémorer consiste d'abord à savoir ce que l'on célèbre : sans l'expertise des historiens, que les pouvoirs publics savent employer pour élaborer leur discours commémoratifs, il est difficile de procéder à la mise en actes et en paroles de la commémoration. Ainsi, lors des commémorations des 90 ans de l'armistice de 1918, Lionel Jospin a

---

28 SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION. *Secteur éditorial universitaire*. In : Site du Syndicat national de l'édition [en ligne]. 6 août 2014, mise à jour le 21 avril 2016. Disponible sur : <[http://www.sne.fr/secteur\\_edit/universitaire-2/](http://www.sne.fr/secteur_edit/universitaire-2/)>, consulté le 17 août 2016.

tenu à Craonne, sur le plateau du Chemin des Dames — un lieu hautement symbolique —, un discours de réhabilitation des mutins de 1917, et formulé le vœu que « que ces soldats, “fusillés pour l'exemple” au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale <sup>29</sup>. » Le Premier Ministre, face à la controverse que ses propos avaient déclenchée sous l'influence d'une partie de l'opposition, justifiait alors ses propos en convoquant entre autres l'expertise historique : « Tous les documents publiés depuis, les témoignages des historiens, la façon dont se sont exprimés les quelques survivants du Chemin des Dames ont montré que, tout simplement, j'avais dit des choses humaines, justes et nécessaires <sup>30</sup>. » C'est pourquoi les moments commémoratifs sont, pour les historiens, des occasions de diffuser largement, et notamment grâce à l'instance éditoriale dont on a vu qu'elle y avait elle-même intérêt, les conceptions historiographiques dont ils se réclament et qu'ils contribuent à définir.

En troisième lieu, le centenaire de la Grande Guerre intéresse tout particulièrement notre propos : car la Première Guerre mondiale fait partie de ces événements sur lesquels les historiens mettent en œuvre des approches multiples et parfois contradictoires, ce qui provoque entre eux des controverses historiographiques qui peuvent être virulentes dont on doit pouvoir retrouver les traces dans un échantillon de la production éditoriale du centenaire. Il faut cependant préciser que de ce point de vue, un objet historiographique comme la Grande Guerre est quelque peu particulier. Par l'interpénétration des problématiques historiques et mémorielles qui le caractérisent, et par les implications politiques qui en découlent, il apparaît comme un objet spécifiquement clivant, immédiatement porteur de controverses potentielles, ce que tous les objets historiographiques ne sont pas au même degré, comme on l'a souligné. De ce point de vue, l'historiographie de la Grande Guerre est à rapprocher de celle de la Révolution française, elle aussi marquée par des controverses historiques, sous-tendues de considérations politiques, dont l'historiographie contemporaine porte encore la marque. L'analyse du moment commémoratif, historiographique et éditorial du bicentenaire de la Révolution en 1989 aurait d'ailleurs tout à fait pu être intégrée à cette étude, ce qui aurait eu le mérite d'introduire une approche comparative. Toutefois, dans le cadre de ce travail lié à une formation professionnelle d'éditeur, il nous a paru davantage fructueux de nous attarder sur un moment éditorial plus contemporain.

L'ensemble de ces considérations, d'ordre surtout théorique, doit désormais laisser la place à la vérification concrète des hypothèses que l'on a formulées.

---

29 SÉNAT. Réhabilitation des soldats fusillés pendant la Première Guerre mondiale. In : *Site du Sénat [en ligne]*. 2013. Disponible sur : <<https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ131109308.html>>, consulté le 28 août 2016.

30 OFFENSTADT, Nicolas. *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective : 1914-1999*. Paris : Odile Jacob, 2002, p. 193.

## II. La Grande Guerre dans la production éditoriale

Avant de procéder à la présentation, puis à l'analyse du corpus, il faut s'attarder quelque temps sur l'historiographie contemporaine de la Grande Guerre et sur les débats qu'elle suscite pour eux-mêmes, c'est-à-dire sans faire intervenir pour l'instant de considérations sur les influences de l'instance éditoriale sur la structuration de ces débats. Il est exclu en effet de faire l'économie d'un survol, même nécessairement succinct, de l'état de l'historiographie : c'est en ayant bien à l'esprit les termes des débats que l'on pourra en retrouver la trace dans la production éditoriale. Il faut identifier clairement les acteurs et leurs positions pour pouvoir se faire une idée exacte de leurs degrés respectifs de représentation dans l'échantillon.

### A) Le tournant de l'« histoire culturelle » et sa critique

La première publication en 2000 dans la « Bibliothèque des histoires » de Gallimard d'un ouvrage appelé à connaître une belle postérité intellectuelle en même temps qu'un beau succès commercial — *14-18, retrouver la Guerre*<sup>31</sup>, de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker — permet de situer schématiquement le commencement du débat. Schématiquement seulement, car la parution du livre n'est évidemment pas un coup de tonnerre dans un ciel serein : les thèses exposées par les auteurs de l'ouvrage ont été élaborées tout au long de la décennie 1990 et le groupe d'historiens qui les porte s'est peu à peu constitué autour d'un projet muséographique : celui de l'Historial de Péronne, dirigé par Jean-Jacques Becker.

Mais la publication de *14-18, retrouver la Guerre* représente bien le franchissement d'un palier dans les débats. La volonté des auteurs du livre — et plus largement du groupe d'historiens qui leur sont proches — de mettre en scène une rupture historiographique profonde avec les historiens qui les ont précédés — ou ceux qui se situent dans ce qu'ils considèrent comme leur filiation — est manifeste. L'introduction de l'ouvrage, intitulée « Comprendre la Grande Guerre », donne d'emblée le ton, volontiers dénonciateur : commentant un autre moment commémoratif dédié à la Première Guerre mondiale — celui des quatre-vingts ans de l'armistice en novembre 1998 —, les auteurs déclarent : « Au nom du “devoir de mémoire”, et dans l'oubli fréquent du devoir d'histoire, un retour spectaculaire de la Grande Guerre dans la conscience collective française s'est [...] produit. Par certains aspects, ce retour a été bénéfique à une réévaluation de la place du grand conflit dans le siècle [...]. Mais la rage de l'“historiquement correct” a aussi [...] brouillé les pistes. Un important moment d'histoire publique, de réflexion historique et de pédagogie civique eût pu se nouer ; c'est surtout l'inverse qui s'est produit<sup>32</sup>. » Après cette virulente entrée en matière vient immédiatement la désignation du responsable de cette occasion manquée : le « processus de victimisation des

---

31 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, 398 p. (Folio histoire).

32 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 12. (Folio histoire).

soldats » aurait été omniprésent dans « les écrits et les discours commémoratifs »<sup>33</sup>, mettant à mal l'intelligibilité des phénomènes de la Grande Guerre. C'est en effet autour de la question du « consentement à la guerre », centrale pour les historiens de Péronne, que s'est cristallisé le débat. Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker et les historiens de Péronne ont fait de la thèse du consentement des soldats de toutes les nations engagées dans le premier conflit mondial à la mobilisation de l'été 1914, puis à la violence exacerbée des combats pendant les quatre années de guerre, l'axe central d'analyse de leur contribution à l'histoire de la guerre. Il est pour eux impossible de comprendre comment les combattants ont pu supporter le degré de violence jusqu'alors inconnu des affrontements si l'on ne considère pas qu'ils aient pu adhérer consciemment et librement aux buts et objectifs de la guerre : bien après la mobilisation générale de l'été 1914, qui se déroule dans l'ensemble sans heurts, ce que l'on pourrait éventuellement expliquer par la difficulté pour les combattants d'imaginer à quel traitement ils allaient être soumis au front, les soldats ont maintenu leur engagement guerrier. Pour Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, ce fait a été systématiquement minimisé, voire consciencieusement occulté, par une historiographie plus portée à mettre en avant la résistance des soldats à la guerre et à la discipline militaire : « on a plus écrit — et rêvé — sur les trêves de Noël et sur les fraternisations que sur la haine de l'ennemi<sup>34</sup> », remarquent-ils ; de la même façon, les — rares — épisodes de mutineries ouvertes des soldats contre la hiérarchie — particulièrement ceux de 1917 — auraient été largement surestimés : « non seulement les combattants n'avaient été que des victimes non consentantes, mais, plus encore, les révoltés étaient désormais les seuls héros véritables<sup>35</sup> ». Pour les auteurs, ce sont là les effets, délétères sur le plan scientifique, de « la rage de l'«historiquement correct» » dénoncée en préambule.

Ce point de départ amène Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker à intégrer comme élément central de leur historiographie de la Grande Guerre un objet qui est pour eux intimement lié au postulat du consentement : la violence. On le comprend aisément : le consentement à la guerre, c'est aussi l'acceptation de la violence, et dans le cas de la Première Guerre mondiale, on l'a dit, d'une violence exacerbée. Mais là encore, pour les auteurs, cet objet a longtemps été ignoré par l'historiographie, qui a préféré montrer les souffrances des soldats en tant que victimes de la violence que leurs actes en tant qu'auteurs de celle-ci : « En faisant ainsi des combattants des sacrifiés offerts à la boucherie militaire, le processus de victimisation a encombré depuis longtemps la réflexion, quand il ne l'a pas interdite : une grande partie de tout ce qui s'est dit en novembre 1998 en procède<sup>36</sup>. » Enfin, un troisième objet, le deuil, considéré par les auteurs comme une

---

33 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 13. (Folio histoire).

34 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 13. (Folio histoire).

35 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 12. (Folio histoire).

36 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 13. (Folio histoire).



continuation de la violence — spécifiquement, c'est la douleur du deuil que les auteurs tentent d'historiciser — complète la réflexion<sup>37</sup>. C'est autour de ces trois objets — consentement, violence, deuil — qu'est structuré *14-18, retrouver la Guerre*. Mais pas dans cet ordre : c'est une partie sur la violence qui ouvre la réflexion, violence dont le caractère paroxystique longuement démontré dans le texte permet aux auteurs de conclure à la « brutalisation » pour longtemps des sociétés européennes — ce qui fournit une grille d'analyse pour l'interprétation de l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle — et d'exposer à nouveau, mais avec plus de force, la thèse du consentement présentée comme postulat dans l'introduction. Car comment en effet expliquer le déchaînement de violence de la Première Guerre mondiale, si ce n'est en l'interprétant comme la manifestation même de l'investissement particulièrement puissant des sociétés et des individus dans un conflit qui prend, selon le titre donné à cette deuxième partie, des allures de « croisade » ? La brutalisation à laquelle les sociétés ont consenti se comprend pour les auteurs par cette dimension presque religieuse du conflit. « La croisade » décrit en détail les discours développés par l'ensemble des sociétés en guerre sur la mission « civilisatrice » du conflit, sur la « barbarie » de l'ennemi — discours justifiant une violence de guerre qui prend ainsi un caractère « spirituel ». Cet investissement généralisé des sociétés dans la guerre sur un terrain « spirituel » permet alors aux auteurs de conclure l'ouvrage par une réflexion sur la notion de deuil, organisée autour des notions de mobilisation et de démobilisation. Ces notions sont entendues ici non dans leur aspect étroitement militaire, mais sont considérées plus largement, comme la succession problématique de deux phénomènes : un phénomène de brutalisation très soudaine — les auteurs insistent beaucoup sur cette soudaineté — qui procède de l'investissement spirituel général des sociétés dans le conflit, suivi à la fin de la guerre d'un phénomène tout aussi soudain de démobilisation qui pose aux sociétés belligérantes la question épineuse de la résilience, ou, plus prosaïquement, la question des modalités du retour à la paix, rendu nécessairement délicat après une telle flambée d'ardeur guerrière — comment concilier brutalisation de la société et retour à la vie civile ? — et la catastrophe démographique qui en résulte.

Ce qui est frappant, dans l'introduction de *14-18, retrouver la Guerre* comme dans le corps de l'ouvrage, c'est la tendance de fond des auteurs à fonder l'argumentation censée illustrer la validité des objets de recherche qu'ils définissent sur la dénonciation systématique des manquements de l'historiographie antérieure. Certes, il est logique et normal pour un auteur universitaire de souligner les innovations que l'on apporte à sa discipline : il faut bien en effet justifier de ses prétentions à renouveler les approches en cours. Mais dans le texte de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, cet exercice de défense et d'illustration de leur contribution confine parfois à l'auto-célébration de l'approche mise en œuvre et du groupe d'historiens qui la porte et auquel ils

---

37 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 235 (Folio histoire) : « On compte [...] le nombre des veuves, le nombre des orphelins ; on étudie [...] les modalités de la prise en charge par l'État du préjudice subi, les pensions, le déclassement social, le rôle nouveau des femmes après la mort des hommes, les nouvelles stratégies matrimoniales, éventuellement la sociabilité des endeuillés dans les associations. Autant de choses intéressantes, sans doute, mais qui ne trouvent leur pleine utilité que si l'on accepte de s'occuper aussi de la douleur. Or cela n'a guère été le cas jusqu'à présent. »

appartiennent. Si l'on ne décèle pas trace dans l'ouvrage de volonté réelle de faire table rase de l'historiographie antérieure, tout est fait en revanche pour souligner à quel point l'approche de la Grande Guerre proposée par les historiens de Péronne constitue une profonde rupture avec une historiographie traditionnelle qui s'est complaisamment aveuglée, engluée dans ses certitudes « historiquement correct[es] », en laissant dans l'ombre des pans entiers et fondamentaux de l'histoire de la Première Guerre mondiale. L'intervention de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker s'inscrit entièrement dans une posture de redresseurs des torts de l'historiographie et dans une démarche assez offensive de promotion du groupe des historiens de Péronne. Il faut le remarquer : *14-18, retrouver la Guerre* est un livre-manifeste destiné à affirmer publiquement et à diffuser largement les thèses d'un collectif qui s'est longuement structuré et qui revendique désormais haut et fort son ambition de peser sur l'historiographie générale de son objet de recherche et, plus largement, sur sa représentation dans l'espace public. Le titre même de l'ouvrage l'indique, et renforce l'impression d'avoir affaire à un essai en forme de manifeste, puisqu'il proclame la nécessité de « retrouver » une guerre dont il faut bien penser, alors, qu'elle s'était perdue : tâche dont les historiens de Péronne entendent donc bien se charger. Quant au texte, il multiplie les références élogieuses aux historiens de Péronne et à l'innovation que portent leurs travaux. Ainsi, les auteurs exposent dans l'introduction que « la façon dont [ils ont] tenté d'écrire l'histoire de ce conflit s'est [...] trouvée étroitement liée à l'expérience muséale de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne [...]. Une équipe internationale, mêlant en particulier anciens alliés et ennemis et d'autrefois, s'est retrouvée autour de ce projet dès le milieu des années 1980 et s'est formée en centre de recherche international en 1989, le musée n'ayant ouvert ses portes que trois ans plus tard. [...] Quinze années de travail d'équipe — travail muséographique, travail de recherche et de publication — se sont succédé dans une atmosphère de parfaite amitié et — pourquoi ne pas le dire ? — de ferveur intellectuelle. [...] Mais c'est à d'autres que nous d'en apprécier la valeur de renouvellement historiographique <sup>38</sup>. » Malgré quelques touches de modestie, il est clair, à la lecture de l'ouvrage, que cette valeur ne fait aucun doute aux yeux des auteurs surtout lorsqu'ils la rapportent constamment aux fautes attribuées à leurs prédécesseurs.

Ce qui fonde l'originalité de la démarche de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, c'est moins l'intégration de nouveaux objets d'étude à leur réflexion historique sur la Grande Guerre que leur façon d'articuler entre eux ces trois objets. Cette articulation, que l'on vient de résumer très succinctement, esquisse en effet les contours d'une approche dite — et revendiquée comme telle — « culturelle » de la Première Guerre mondiale. Selon les termes de Nicolas Mariot et Philippe Olivera, « l'«histoire culturelle» est d'abord une catégorie du récit historiographique », « moins une spécialité précise, une vraie sous-discipline structurée autour d'un objet bien circonscrit, qu'une version de l'histoire *générale* et une catégorie qui couvre très large <sup>39</sup> ». C'est surtout dans les

38 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, p. 24-25. (Folio histoire).

39 MARIOT, Nicolas., OLIVERA, Philippe. Histoire culturelle en France. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris : Gallimard, 2010, p. 184. (Folio histoire).

années 1980 et 1990 que la notion gagne une visibilité dans le paysage historiographique : visibilité dont la parution aux éditions du Seuil, sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, du recueil programmatique *Pour une histoire culturelle*<sup>40</sup> est un marqueur. On ne rentrera pas ici dans les détails d'une définition globale qui pose problème. L'histoire culturelle dans la version dont se réclament Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker et les historiens de Péronne, en revanche, peut être délimitée assez précisément. Elle apparaît, toujours selon Nicolas Mariot et Philippe Olivera, « essentiellement attachée à montrer l'autonomie du “culturel” face aux déterminants sociaux ». Dans cette perspective, « les textes disent les opinions, expriment des états psychologiques collectifs, agrégats de consciences individuelles ». Plus exactement encore, pour Philippe Olivera, « concernant “Péronne”, l'“histoire culturelle” désigne quelque chose de très précis : la culture, c'est la clé qui permet de comprendre la marche du monde. La culture n'est pas un produit ou un simple reflet des réalités historiques : elle les détermine entièrement<sup>41</sup>. »

C'est autour de cette approche « culturelle » de la Grande Guerre que se noue le débat historiographique, opposant dès lors les historiens « pour qui la “culture” est un facteur d'explication décisif et parfois un moteur de l'histoire, [à] ceux pour qui elle est ce qu'il faut expliquer<sup>42</sup> ». La notion de « culture de guerre » dont les historiens de Péronne font leur clé d'interprétation majeure de la Grande Guerre — expliquant par elle la haine de l'ennemi, la violence des combats et le consentement général des soldats et des sociétés malgré la longue durée du conflit » — cristallise ainsi une controverse d'ordre avant tout méthodologique. Le reproche principal adressé aux auteurs de *14-18, retrouver la Guerre* et au groupe des historiens de Péronne est d'accumuler dans leurs travaux des assertions dont les fondements ne sont pas suffisamment établis, comme le résume Nicolas Offenstadt : « Il n'a pas été montré, par les historiens tenants de la notion, à partir d'un corpus d'individus suivis dans leurs trajectoires, comment le processus d'imprégnation par la “culture de guerre” aurait concrètement eu lieu<sup>43</sup>. » Ce reproche, adressé par des historiens à d'autres historiens, n'est pas de forme : car au cœur de la démarche scientifique se trouve la nécessité pour celui qui émet une hypothèse d'en supporter la charge de preuve. En termes moins choisis, cela revient à pointer le manque de scientificité des historiens de Péronne. Du point de vue de la méthode scientifique, un tel manque, s'il est avéré, est une carence grave. C'est sans doute pourquoi la controverse est parfois — souvent — vigoureuse : « N'en déplaise à ceux pour qui ces débats ont vocation à être oubliés [...], les assertions intenablement le restent encore longtemps

---

40 RIOUX, Jean-Pierre (dir.), SIRINELLI, Jean-François (dir.). *Pour une histoire culturelle*. Paris : Le Seuil, 1997, 455 p. (L'Univers historique).

41 OLIVERA, Philippe. Histoires de violences et violence (sociale) de l'histoire. *Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 17.

42 MARIOT Nicolas., OLIVERA, Philippe. Histoire culturelle en France. **In** : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris : Gallimard, 2010, p. 183. (Folio histoire).

43 OFFENSTADT, Nicolas. La Grande Guerre. **In** : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 1067. (Folio histoire).

après avoir été formulées. De même que le temps ne change pas les exemples en preuves et les spéculations en démonstrations fermes <sup>44</sup>. »

Pour ces critiques, « la notion de “culture de guerre” [...] n’est pas problématique en elle-même. [...] Mais elle le devient dès lors qu’on lui fait jouer un rôle dans l’explication des pratiques et des comportements individuels et collectifs. C’est une chose que de décrire le patriotisme de la société française en 1914-1918, c’en est une tout autre que de dire que, si les soldats ont tenu, c’est parce qu’ils étaient patriotes. L’explication tombe alors dans le culturalisme, qui, comme la philosophie du raisonnement pratique l’a montré, constitue une erreur logique en ce qu’elle rapporte systématiquement les comportements observés à une culture jamais observable, mais toujours postulée à partir des comportements observés : de ce fait, le culturalisme explique la manière dont les gens agissent par... la manière dont ils agissent. [...] Or c’est précisément un raisonnement de ce type, purement spéculatif (c’est-à-dire sans comptage, interrogation sur les appropriations, ni même définition de corpus), auquel se livrent les auteurs de *Retrouver la guerre* quand ils avancent que le discours de la haine n’a pu connaître une aussi grande diffusion sans exprimer un état d’esprit très largement répandu <sup>45</sup>. »

Il faut noter que l’historiographie de la Grande Guerre n’est pas le seul domaine dans lequel s’est déployée cette lecture « culturaliste » de l’histoire. Nicolas Mariot et Philippe Olivera rapprochent l’histoire culturelle telle que la pratiquent les historiens de Péronne de celle que défend Denis Crouzet au sujet de la violence des guerres de religion. En 1990 en effet, Denis Crouzet a publié un ouvrage <sup>46</sup> dans lequel il s’attachait à démontrer l’existence d’un paradigme eschatologique dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout à expliquer par ce paradigme le déferlement de violence des guerres de religion, si frappant qu’il aurait tout particulièrement impressionné les contemporains <sup>47</sup>. La société de ce temps, pour Denis Crouzet, est tout entière imprégnée d’une angoisse aiguë de la fin du monde, les contemporains catholiques ne vivant plus que dans l’attente du Jugement dernier et interprétant à cette aune leur présent : scrutant les signes annonciateurs de la colère de Dieu, ils perçoivent les réformés comme les agents du Malin venus semer la discorde dans la communauté des fidèles. Pour être agréables à Dieu, restaurer l’ordre divin et gagner son paradis, il faut alors éliminer l’impureté — par l’élimination physique des réformés... De leur côté, les réformés résolvent autrement l’angoisse de la fin du monde : entreprise de « désangoissement »

---

44 OLIVERA, Philippe. *Histoires de violences et violence (sociale) de l’histoire. Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 13.

45 BUTON François., LOEZ, André., MARIOT, Nicolas., OLIVERA, Philippe. 14-18 : retrouver la controverse. *La Vie des idées [en ligne]*. 10 décembre 2008. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>>, consulté le 9 février 2016.

46 CROUZET, Denis. *Les Guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*. Seyssel : Champ Vallon, 2005, 1532 pages. (Les classiques de Champ Vallon).

47 Il est d’ailleurs intéressant de constater que la violence est un objet central pour Denis Crouzet comme pour Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, et donc, sans doute, un objet se prêtant particulièrement bien à être appréhendé par l’approche culturelle — pour des raisons que l’on n’a malheureusement pas les moyens d’explorer ici, mais qui tiennent en grande partie à la fascination, sensible dans leurs écrits, que la violence exerce sur ces historiens.

eschatologique, la Réforme tente elle aussi d'éliminer l'impureté, mais il s'agit de celle qu'elle perçoit dans les rites catholiques. Par l'iconoclasme, les réformés tournent en ridicule les « papistes » — et, surtout, leur administrent la preuve de leur erreur : pourquoi Dieu ne les foudroie-t-il pas sur place lorsqu'ils profanent publiquement les hosties ? Mais ce faisant, ils confirment aussi les pires craintes de leurs adversaires, car qui d'autre qu'un agent du Malin oserait se livrer à ces actes sacrilèges ? Les uns et les autres, confrontés à la même angoisse matricielle qu'ils résolvent différemment, ne peuvent alors que s'engager dans un cycle sans fin de violences et de contre-violences. La violence est ainsi expliquée par la « culture eschatologique », que Denis Crouzet entend illustrer à grands renforts de citations de textes prophétiques et astrologiques, mais sans jamais apporter de preuve de la présence réelle de cette culture dans l'esprit des contemporains — puis cette présence postulée est convoquée pour expliquer à son tour la violence. Le problème de cette interprétation tient à son mode de fonctionnement, que l'on pourrait qualifier de circuit clos. Sa logique interne est indéniable, mais elle n'est, si l'on peut dire, rien de plus que logique et rien de plus qu'interne : c'est un simple jeu de logique dont le résultat est, pour jouer sur l'étymologie du terme, un discours ou un récit, cohérent en lui-même mais dont l'ancrage dans le réel n'est pas démontré.

Le problème se pose exactement de la même façon dans le cas de *14-18, retrouver la Guerre*, et cette critique de la méthode d'analyse des auteurs s'est déployée dès la parution de l'ouvrage. Dans un compte-rendu rédigé au début de l'année 2002, Blaise Wilfert-Portal écrit ainsi : « on ne saura pas [...] sur quoi [les auteurs] fondent leur prétention à posséder ce regard surplombant les conditions du combat et les certitudes psychologiques des combattants <sup>48</sup> ».

Position surplombante que Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker maintiennent, du reste, non seulement dans leur rapport à leur objet, mais également dans leur rapport aux critiques adressées à leurs thèses. En novembre 2005, la constitution d'un groupe de recherche permet à la structuration de la controverse de passer un cap. Le Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (Crid 14-18), fondé « en partie pour fédérer des spécialistes intéressés par une histoire ouverte de la Grande Guerre, en partie en réaction aux conclusions et méthodes du tournant “culturaliste” <sup>49</sup> », le Crid 14-18, « sans nier les apports de l'histoire culturelle [...] constate le caractère souvent artificiel d'études essentiellement fondées sur les discours et les représentations » et souhaite « travailler [...] à une histoire sociale renouvelée » <sup>50</sup>. Mais loin d'avoir permis un échange fructueux d'arguments entre tenants de l'histoire culturelle et tenants de l'histoire sociale, la démarche du Crid 14-18 s'est heurtée au refus des historiens de Péronne de

---

48 WILFERT-PORTAL, Blaise. Aux sources d'une histoire controversée : une lecture de *14-18, retrouver la Guerre* de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker. *Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 44.

49 OFFENSTADT, Nicolas. La Grande Guerre. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 1069. (Folio histoire).

50 CRID 14-18. Charte scientifique du Crid 14-18. In : *Site du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 14-18 [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <[http://www.crid1418.org/a\\_propos/charte\\_ini.html](http://www.crid1418.org/a_propos/charte_ini.html)>, consulté le 22 août 2016.

discuter sur le fond des critiques qui leur étaient faites. La critique méthodologique se double donc bientôt d'une critique de la posture adoptée par les historiens de Péronne dans le débat, décrite comme problématique car consistant précisément à éviter la discussion. Pour Philippe Olivera, « les historiens mis en cause refusaient soigneusement et systématiquement de répondre <sup>51</sup> ». Il est vrai que la « discussion » n'avait pas débuté sous les meilleures auspices : il faut ici mentionner que le compte-rendu de Blaise Wilfert-Portal que l'on a brièvement cité plus haut, rédigé à l'origine pour une publication dans les *Cahiers Jean Jaurès* — et trois ans avant la fondation du CRID 14-18 —, n'avait à l'époque pas pu y trouver place : son auteur avait même été écarté du poste de secrétaire qu'il occupait alors au sein de la rédaction par des proches de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker <sup>52</sup>... De plus, dans le compte-rendu lui-même, Blaise Wilfert-Portal souligne qu'il « apprécierait que les discussions historiographiques se fassent au plus grand jour, de manière moins allusive <sup>53</sup> ». Car avant même d'être critiqués, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker critiquent eux-mêmes des prédécesseurs coupables à leurs yeux de nombreux manquements au « devoir d'histoire », mais sans les désigner clairement, dans une forme de critique préventive, fort utile pour faire pénétrer dans l'esprit du lecteur l'idée que l'on incarne le renouveau historiographique sur l'objet considéré — d'autant plus facilement que tout ce qui précède semble n'exister que par ses défauts —, mais assez peu satisfaisante sur le plan intellectuel. Après cet épisode inaugural assez peu glorieux, c'est avec la même attitude que les historiens « culturalistes » de la Grande Guerre ont continué d'accueillir les critiques, tantôt en les ignorant purement et simplement, tantôt en y répondant par le seul argument d'autorité — ce dont témoigne assez la réponse de Stéphane Audoin-Rouzeau que l'on a longuement citée en introduction <sup>54</sup>. On pourrait d'ailleurs relever la similitude amusante des pratiques bien particulières des auteurs de *14-18, retrouver la Guerre*, lorsqu'il s'agit d'assumer la charge de la preuve de leurs thèses et lorsqu'il s'agit de répondre aux critiques qu'elle suscitent. Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de mentionner à nouveau cette réponse, car elle intéresse directement notre propos, dans la mesure où la question de la légitimité y occupe une place centrale. Or cette légitimité, pour les historiens de Péronne comme pour leurs contradicteurs — dans un registre différent pour chaque partie —, est clairement présentée dans le débat comme fondée au moins en partie sur la sanction de l'instance éditoriale. Stéphane Audoin-Rouzeau lie très explicitement valeur scientifique et sélection par les éditeurs : « N'est-il pas curieux que, partout dans le monde, le travail effectué par [les historiens de Péronne] et autour d'eux se soit vu reconnu ? Il n'est que de constater le très grand nombre

---

51 OLIVERA, Philippe. Histoires de violences et violence (sociale) de l'histoire. *Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 13.

52 En particulier, d'après l'auteur du compte-rendu (voir *Agone* n° 53, p. 37), par Christophe Prochasson et Vincent Duclert, tous deux membres du comité scientifique de l'Historial de Péronne. Cette lecture critique a fini par être publiée, mais sur le site du Crid 14-18 dans un premier temps, avant d'être repris en 2014 dans la revue *Agone*.

53 WILFERT-PORTAL, Blaise. Aux sources d'une histoire controversée : une lecture de *14-18, retrouver la Guerre* de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker. *Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 40.

54 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. Controverse ou polémique ? *La Vie des idées [en ligne]*. 5 février 2009. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>>, consulté le 9 février 2016.

d'ouvrages traduits dans toutes les langues par les éditeurs les plus exigeants, et dont il faut donc penser qu'ils se sont trompés eux aussi<sup>55</sup>. » Blaise Wilfert-Portal voit dans la recherche par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker d'une audience large un facteur explicatif des faiblesses scientifiques de leur ouvrage : « Ici, en effet, on se propose de retrouver la Grande Guerre dans un format très accessible, l'affaire étant faite en un peu plus de 250 pages, dans la tradition du texte concis et commode à publier, susceptible de ne pas rebuter le grand public lettré et donc de s'insérer sans peine dans le débat politique autant qu'universitaire. On ne peut pas toujours tout concilier, les choix éditoriaux ont leurs logiques [...] »<sup>56</sup>. » Ces logiques qui président à la publication du livre de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker sont développées, dans un registre un peu plus virulent, par Philippe Olivera : « Entrepreneur en "nouvelle histoire" depuis au moins trente ans, leur éditeur Pierre Nora connaît bien son affaire. Il publie celle de la Grande Guerre comme il avait publié celle de la Révolution française avec François Furet. Même maison (Gallimard), même collection ("Bibliothèque des histoires"), deux événements matriciels de l'histoire et deux livres qui se ressemblent : sérieux d'apparence mais pas trop gros, genre de manifeste au ton vindicatif. En 1978 comme en 2000, c'est le même "coup" : mettre en scène la "nouvelle histoire" qui renverse la table en rétablissant les droits de la science malmenée par l'idéologie<sup>57</sup>. » Et c'est donc le « parrainage » de Pierre Nora, « éditeur habile », qui permet, en conjonction avec d'autres facteurs parmi lesquels la très bonne insertion des auteurs dans le champ professionnel universitaire, d'assurer le succès du livre — on retrouve ici la question de l'usage fait par l'édition de sciences humaines et sociales de la légitimité scientifique.

Dans l'ensemble, le débat est donc assez vif et plusieurs niveaux de discours s'y entrecroisent, puisque la discussion méthodologique s'accompagne, comme on le voit d'un questionnement sur la position occupée — solidement assise ou plus marginale — par les uns et les autres qui consiste, d'un côté, à interroger la façon dont les faiblesses scientifiques des thèses peuvent ne pas faire obstacle à leur succès public et commercial ; de l'autre, à éviter d'interroger ce processus afin de pouvoir en mobiliser le seul résultat comme preuve du bien-fondé de la position occupée. Ce type de controverse est, sans doute, très insatisfaisant sur le plan scientifique — en particulier pour les auteurs qui occupent la position la moins confortable, la moins visible, la moins légitime. Elle fait en revanche de l'historiographie de la Grande Guerre l'exemple idéal pour notre étude. L'historiographie de la Grande Guerre, bien sûr, ne se résume pas à ce débat entre le groupe des historiens de Péronne et celui des historiens du CRID 14-18, que l'on a d'ailleurs présenté ici d'une façon bien trop schématique, qui ne rend pas justice à la valeur des contributions. Il n'entraîne toutefois pas dans notre propos de restituer de façon exhaustive les termes de la controverse, mais seulement d'en esquisser les grandes lignes afin de fonder notre raisonnement ultérieur sur une base

---

55 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. Controverse ou polémique ? *La Vie des idées* [en ligne]. 5 février 2009. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>>, consulté le 9 février 2016.

56 WILFERT-PORTAL, Blaise. Aux sources d'une histoire controversée : une lecture de *14-18, retrouver la Guerre* de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker. *Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 40.

57 OLIVERA, Philippe. Histoires de violences et violence (sociale) de l'histoire. *Agone : histoire, politique et sociologie*, février 2014, n° 53, p. 14.

solide. Car ce débat qui met en scène des groupes structurés, identifiés, qui revendiquent chacun des approches bien délimitées et en partie contradictoires, se prête bien à l'analyse qu'on veut mener du rôle de l'instance éditoriale dans la sanction des positions historiographiques : il permet d'évaluer les présences respectives de ces deux groupes dans la production éditoriale de livres d'histoire sur la Grande Guerre, que l'on va désormais examiner.

## B) Le corpus

Pour constituer notre corpus, nous nous sommes tournés vers les ressources en ligne mises à la disposition du public par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, « groupement d'intérêt public créé en 2012 par le gouvernement dans la perspective de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale <sup>58</sup> ». Le site Internet de la Mission comporte en effet une rubrique intitulée « La librairie du centenaire », fruit d'une veille bibliographique répertoriant les livres sur la Grande Guerre parus ou réédités à l'occasion des commémorations <sup>59</sup>. Elle a grandement facilité ce travail d'inventaire.

« La librairie du centenaire » ventile les ouvrages dans sept catégories : « essais historiques », « biographies », « témoignages », « beaux livres », « bandes dessinées », « romans » et « littérature de jeunesse » — listées dans cet ordre sur le site. Pour notre étude, les catégories « essais historiques » et « biographies » sont évidemment à retenir d'emblée : ce sont les deux catégories qui regroupent les « livres d'histoire » au sens le plus étroit. On a en revanche choisi d'exclure du corpus les ouvrages des catégories « bandes dessinées », « romans » et « littérature de jeunesse », qui ne relèvent pas de la production éditoriale de livres de sciences humaines et sociales, indépendamment des qualités propres des ouvrages de ces catégories.

La catégorie « beaux livres » a été intégrée au corpus, d'abord en vertu du caractère hybride des ouvrages qu'elle inventorie. Pour être des beaux livres, la plupart n'en sont pas moins des ouvrages de connaissance mobilisant les résultats de la recherche scientifique : beaucoup de ces livres ont pour auteurs, éditeurs scientifiques ou conseillers scientifiques des historiens spécialistes de la Grande Guerre. Ensuite, il aurait été dommage d'exclure les beaux livres du corpus, car ce sont des ouvrages fortement rentables sur le plan commercial — en particulier lorsque leur diffusion est soutenue par un contexte comme celui du centenaire de la Grande Guerre —, mais dont la production est aussi fort coûteuse ; on peut donc parier que les éditeurs qui investissent des moyens non négligeables dans leur réalisation tiennent à s'assurer le soutien d'auteurs reconnus par le grand public : ils témoignent à ce titre très bien du degré de légitimité dont bénéficient leurs auteurs.

La catégorie « témoignages » a été exclue, ce qui demande explication dans la mesure où

---

58 MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. La Mission du centenaire. In : *Site de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale [en ligne]*. 10 janvier 2013, mise à jour le 16 janvier 2016. Disponible sur : <<http://centenaire.org/fr/la-mission/la-mission-du-centenaire>>, consulté le 20 août 2016.

59 MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. La librairie du centenaire. In : *Site de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale [en ligne]*. 17 mars 2014. Disponible sur : <<http://centenaire.org/fr/autour-de-la-grande-guerre/publications-recentes/la-librairie-du-centenaire>>, consulté le 20 août 2016.



certains au moins des livres classés dans cette catégorie peuvent être rattachés à des livres d'histoire : c'est notamment le cas lorsqu'il s'agit d'éditions scientifiques de mémoires rédigés par les acteurs du conflit. Dans ce type d'ouvrages aussi peut alors se développer le débat historiographique, implicitement d'abord, par le choix des textes présentés : on peut en effet supposer que les historiens de Péronne seront peu enclins à éditer des témoignages de soldats pacifistes, dans la mesure où cela ne contribuerait que peu à renforcer la thèse de la « culture de guerre et dans la mesure où la « victimisation » des combattants leur apparaît comme une tare de l'historiographie de la Grande Guerre. Ou plus explicitement ensuite, dans le paratexte qui accompagne les mémoires — les préfaces, les avant-propos et les notes, par exemple. Au moins un ouvrage de cette catégorie a même eu pour éditeur scientifique Rémy Cazals, historien membre du Crid 14-18 et, en tant que tel, partie prenante du débat dont on se propose d'évaluer la présence éditoriale : il s'agit des *Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier. 1914-1918*, véritable succès de librairie réédité à l'occasion du centenaire<sup>60</sup>. Néanmoins, tous les livres de la catégorie « témoignages » sont loin de relever de ce modèle ; beaucoup relèvent au moins autant de la littérature que du simple — si l'on peut dire — témoignage : Apollinaire, Carossa, Colette ou encore Giono sont représentés dans la catégorie. Inclure ces livres dans le corpus sans discrimination posait donc problème par une augmentation artificielle du nombre de livres d'histoire, et risquait ainsi de fausser l'analyse, notamment dans sa partie statistique. Mais y inclure seulement les témoignages édités par des historiens impliqués dans le débat biaisait encore plus certainement le raisonnement : d'abord parce qu'on aurait ainsi pris le risque de ne retenir, consciemment ou non, que les livres qui corroboreraient nos hypothèses, au détriment de tous les autres ; ensuite parce qu'être l'auteur d'une édition scientifique, aux yeux du grand public même cultivé — en dehors du champ universitaire — n'équivaut pas à être soi-même auteur : il y a fort à parier que beaucoup de lecteurs des *Carnets de guerre de Louis Barthas* ignorent en partie ce que peuvent être les autres activités historiennes de Rémy Cazals. Partant, être éditeur scientifique semble moins pourvoyeur de légitimité et de visibilité, on peut en faire l'hypothèse, pour le courant que l'on représente.

Le corpus ainsi rassemblé représente 130 titres, dont les dates de parution s'étalent de septembre 2012 — date de la mise en place de la veille bibliographique par la Mission du centenaire — à 2016. Lors du dépouillement, on a pu se rendre compte que cette veille n'était pas tout à fait exhaustive — comme le site de la Mission l'indique d'ailleurs —, et quelques titres glanés ici et là au fil de la recherche sont venus s'y ajouter — sans pour autant que l'exhaustivité soit atteinte. Mais l'exhaustivité n'est pas ici un but en soi : il suffit pour l'analyse que le corpus soit représentatif de la production éditoriale du centenaire. Sur un plan strictement comptable, on peut considérer que 130 titres suffisent pour remplir cette condition, en fournissant un instantané de la production éditoriale de livres d'histoire sur la Grande Guerre.

59 éditeurs sont représentés dans le corpus, ce qui représente une moyenne d'un peu plus de

---

<sup>60</sup> CAZALS, Rémy (éd.). *Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier : 1914-1918 (édition du centenaire)*. Paris : La Découverte, 2013, 600 p. (Poche essais).

deux titres publiés par éditeur représenté. Mais les moyennes ne sont pas ici particulièrement significatives, d'abord parce que les disparités sont très grandes entre éditeurs ; ensuite parce que le degré de légitimité dont bénéficie un éditeur aux yeux du public n'est pas corrélée uniquement, ni en premier lieu, au nombre de titres qu'il est capable de mettre sur le marché.

Pour ce qui est des disparités en nombre de titres publiés, on peut relever que trois éditeurs seulement (Fayard, Perrin et Tallandier) publient plus de dix titres et que tous trois sont de grandes maisons parisiennes généralistes, mais pour lesquelles l'histoire occupe une grande place au catalogue (Fayard), ou spécialisées dans les ouvrages d'histoire (Perrin et Tallandier). Elles publient à elles seules 41 titres, soit 31,54 % des titres du corpus. Derrière ces trois poids lourds, on trouve quatre maisons (Armand Colin, Autrement, Gallimard et Le Seuil) qui publient cinq titres ou plus ; elles aussi sont des maisons parisiennes généralistes dont la production de livres d'histoire est abondante (Autrement, Gallimard et Le Seuil) ou des éditeurs parisiens spécialisés en ouvrages de connaissance (et même en ouvrages universitaires, dans le cas d'Armand Colin). Ces quatre maisons publient 22 titres, soit 16,92 % du total — une proportion non négligeable, là encore. À eux sept, la contribution de ces éditeurs au corpus du centenaire s'élève donc à 63 titres sur 130, soit 48,46 % de l'ensemble. 11,86 % des éditeurs représentés dans le corpus publient donc près de la moitié des titres.

Les maisons qui publient entre deux et cinq titres sont un peu plus nombreuses et affichent une plus grande diversité de profils. On en dénombre onze : Actes Sud, Beaux Arts éditions, DACRES (Domaines afférents aux créations de l'esprit), La Découverte, La Documentation française, Flammarion, Imago, Larousse, Nouveau Monde, Pierre de Taillac et les Presses universitaires de Rennes (PUR). Les grandes maisons parisiennes généralistes, parisiennes ou non (Flammarion, La Découverte, Actes Sud) et les grandes maisons parisiennes spécialisées (Larousse), côtoient donc ici des maisons de moindre envergure, spécialisées dans les sciences humaines (Imago, Nouveau Monde), voire l'histoire (Pierre de Taillac) ou non (DACRES), et des maisons d'édition à caractère institutionnel (La Documentation française) ou universitaire (PUR). Maison d'un type un peu particulier puisqu'adosée au magazine du même nom, Beaux Arts éditions figure dans cette catégorie des éditeurs qui publient au moins deux titres du corpus grâce à sa production de beaux livres. Ces onze éditeurs publient 26 titres, soit 20 % du corpus.

On trouve ensuite une grande majorité de maisons (41 sur 59, soit 69,49 du total) qui ne contribuent au corpus que par la publication d'un unique titre. Toutes sont loin d'être de petites maisons. Certaines sont de grandes ou moyennes structures prestigieuses, privées (Belin, Les Belles Lettres, les éditions du Cerf, Classiques Garnier, Grasset, L'Harmattan, Robert Laffont, La Martinière) ou d'ordre institutionnel (éditions de l'EHESS, éditions de l'INED, Réunion des musées nationaux). Mais beaucoup sont de petits ou très petits éditeurs, souvent provinciaux. Cette grande majorité d'éditeurs du corpus se partage donc 31,54 % seulement des titres de notre échantillon du corpus du centenaire.

On croit donc pouvoir considérer le corpus comme réellement représentatif du paysage éditorial, dans sa variété comme dans les tendances lourdes à la concentration qui le caractérisent, qu'elles

soient d'ordre économique (grandes et petites maisons) ou géographique (maisons parisiennes et maisons provinciales), les deux se recoupant d'ailleurs le plus souvent.

### **C) Éléments de méthodologie**

Il s'agit à présent de se donner une méthode qui permette une exploitation correcte du corpus, et surtout une exploitation cohérente avec l'objectif de vérification des hypothèses qu'on a formulées. Il faut en effet pouvoir extraire, de cette masse éparsée de titres, des éléments d'analyse significatifs. Il importe donc d'avoir bien à l'esprit ce que l'on cherche à démontrer, et d'élaborer les instruments de mesure qui le permettent. On cherche à mettre en évidence, dans un premier temps, les interactions entre le champ scientifique historique et la production éditoriale, envisagées à la lumière des transferts réciproques de légitimité entre ces deux champs : comment l'édition fait usage des résultats de la recherche historique pour bénéficier de la légitimité scientifique des auteurs ; comment les historiens professionnels font usage de la sanction éditoriale pour asseoir les positions qu'ils occupent dans l'espace public comme dans l'espace scientifique. Dans un second temps, on cherche à éclairer les apories de ces transferts de légitimité, c'est-à-dire la façon dont ils contribuent à imposer dans l'espace public des thèses parfois débattues dans le champ scientifique, mais dont la sanction éditoriale, en s'en emparant, facilite la large diffusion et la profonde pénétration dans l'espace public et dans le champ scientifique, au détriment parfois d'approches alternatives qui rencontrent plus de difficultés à trouver la même exposition. Encore faut-il rappeler que cette étude porte sur un objet très précis : le débat historiographique sur la Grande Guerre, dont on a déjà souligné à quel point il s'agit d'un débat clivant, et d'abord pour les historiens eux-mêmes. Encore une fois, il ne s'agit donc pas de tirer de grandes généralités de nos observations, mais de montrer les effets des logiques éditoriales dans le cas particulier d'un objet d'histoire pour lequel il existe une demande publique de connaissance et un contexte de commémoration qui joue un rôle d'accélérateur de la production éditoriale.

Cette démarche a plusieurs conséquences pratiques pour l'analyse du corpus. Tout d'abord, elle implique que l'étude se focalise sur la fraction de l'échantillon de livres dont les auteurs sont à proprement parler des historiens universitaires. Mais il ne s'agit pas pour autant de restreindre cette fraction aux seuls auteurs qui occupent effectivement un poste dans l'une ou l'autre structure de type universitaire. Il faut ici considérer « historien universitaire » comme synonyme de « producteur de savoirs scientifiques sur l'histoire », et non comme synonyme de maître de conférence ou de professeur des universités — en activité ou non. Dans cette perspective, tout auteur du corpus titulaire d'un doctorat en histoire sera considéré comme historien universitaire. Raisonner différemment aurait en effet le défaut rédhibitoire de conduire à l'exclusion de l'analyse des ouvrages rédigés par des docteurs en histoire qui n'occupent pas de postes universitaires — pour les raisons les plus diverses, et parmi lesquelles faire le tri n'aurait pas de sens, puisqu'elles peuvent relever tant de la difficulté de trouver ce poste que des aspirations personnelles de ceux qui pourraient y prétendre —, mais qui contribuent activement à la production de savoirs scientifiques en achevant et en soutenant une thèse de doctorat, et à la diffusion de ces savoirs en accédant au statut d'auteur

publié.

Deuxième conséquence, il faut pouvoir identifier, parmi les auteurs reconnus comme auteurs historiens universitaires, ceux qui sont directement impliqués dans le débat historiographique sur la Grande Guerre que l'on a décrit. Il est alors hors de question d'attribuer à des auteurs du corpus des positions qu'ils ne revendiquent pas eux-mêmes, par exemple en vertu d'une proximité que l'on jugerait plus grande avec l'un ou l'autre des courants en présence. Seule une appartenance indiscutable des auteurs au groupe des historiens de Péronne ou à celui des historiens du Crid 14-18 pourra être considérée comme significative de la position historiographique défendue. Les sources mobilisées pour classer les auteurs dans l'un ou l'autre des groupes seront donc celles établies par les groupes eux-mêmes : on s'appuiera donc, d'un côté, sur la page de présentation du Centre de recherche du site Internet de l'Historial de Péronne <sup>61</sup> ; de l'autre, sur la page « À propos du Crid 14-18 <sup>62</sup> » du site Internet du Crid, qui met la liste des membres à la disposition du public.

Ces deux éléments permettent d'envisager l'analyse du corpus sous un angle quantitatif : une fois les livres écrits par des auteurs historiens universitaires recensés, on pourra mesurer quelle proportion de ces livres ont pour auteurs des historiens de Péronne ou des historiens du Crid 14-18. Mais cette approche quantitative ne peut être considérée comme suffisante en elle-même, et doit se doubler d'une approche plus qualitative destinée à mieux appréhender la position qu'occupent les courants du débat dans la production. En effet, de ce point de vue, les seuls chiffres ne sont pas assez éloquents. Il faut également entrer dans le détail de la production, afin de déterminer si les types de représentation éditoriale des deux courants considérés sont différenciés. Pour ce faire, il conviendra d'étudier quelles maisons accueillent quels auteurs : peut-on observer, pour l'un ou l'autre des deux courants, une présence plus importante au catalogue des grandes maisons, par exemple ? Dans le même ordre d'idées, dans quelle mesure peut-on distinguer les types d'ouvrages émanant de chacun des courants ? En reprenant les trois catégories d'écrits établies par Gérard Noiriel <sup>63</sup>, on doit pouvoir classer les ouvrages du corpus selon qu'ils entrent, ou au moins se rapprochent, de la catégorie des écrits « de savoir » ou « de mémoire » : ainsi, les ouvrages de synthèse ou les essais pourraient être considérés comme des ouvrages « de mémoire », témoignant d'une place éminente de leurs auteurs. Publier ce type d'ouvrage suppose en effet un haut degré de légitimité scientifique, car il faut pouvoir justifier, aux yeux du grand public et de ses pairs, de son ambition à écrire des ouvrages destinés à faire référence, ou des ouvrages qui s'écartent des normes de l'écriture scientifique pour s'aventurer dans le domaine de l'essai, ainsi que d'une bonne insertion dans le dispositif éditorial, car il faut avoir déjà publié plusieurs livres chez des éditeurs reconnus et être considéré par les éditeurs comme un auteur dont le nom en couverture est

---

61 HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE DE PÉRONNE. Présentation du Centre international de recherche. In : *Site de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <<http://www.historial.org/Centre-international-de-recherche/Presentation>>, consulté le 25 août 2016.

62 CRID 14-18. À propos du Crid 14-18. In : *Site du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 14-18 [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <[http://www.crid1418.org/a\\_propos/a\\_propos\\_ini.html](http://www.crid1418.org/a_propos/a_propos_ini.html)>, consulté le 25 août 2016.

63 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 340. (Folio histoire).

synonyme de bonnes ventes et d'un apport de légitimité. Toujours en reprenant la classification des écrits proposée par Gérard Noiriel, on pourra également considérer comme des écrits « de pouvoir », révélateurs du crédit dont bénéficie un auteur aux yeux des éditeurs et du public, la rédaction de préfaces et autres avant-propos : la préface d'un auteur reconnu est une forme de parrainage, par laquelle une sommité académique introduit parfois un jeune auteur auprès d'un public élargi et autorise son éditeur à faire apparaître son nom sur la couverture, à côté de celui de l'auteur, pour le valoriser. Gérard Noiriel relève que « certains [auteurs] estiment [...] qu'écrire une préface pour un autre est une forme de prétention et une irruption inadmissible dans la liberté de jugement des lecteurs », et rappelle un mot impitoyable de Flaubert cité par Gérard Genette dans *Mythologies* : « “Ces procédés de grand homme, cette manière de recommander un livre au public, ce genre Dumas, enfin, m'exaspère, me dégoûte” »<sup>64</sup>. C'est dire, en négatif, l'importance de la préface — et du nom de son signataire — du point de vue d'un éditeur. Dans le même ordre d'idées, la direction d'ouvrages collectifs est elle aussi un marqueur fort de la légitimité mixte, éditoriale et scientifique, dont est investi un auteur : souvent ouvrages volumineux destinés à faire référence en mobilisant un grand nombre d'auteurs, dont chacun est spécialiste d'un aspect spécifique d'un objet de la recherche, ils sont fréquemment signés par les auteurs les plus éminents du champ. Leur place dans le corpus n'est donc pas à négliger.

Enfin, le cas particulier des rééditions pourrait également s'avérer riche d'enseignements. La réédition d'un ouvrage suppose en effet que la première publication du livre a rencontré un certain succès, que le titre en question a déjà fait la démonstration de sa rentabilité. Profiter d'un épisode commémoratif pour remettre sur le marché un livre publié antérieurement n'est donc pas un acte anodin : au contraire, cela témoigne de l'accession de l'ouvrage au statut de référence, à plus forte raison dans les cas — nombreux — de rééditions dans des collections de poche prestigieuses destinées au public universitaire et au grand public cultivé, comme Folio histoire, Points histoire ou Champs Flammarion : car les éditions de poche représentent souvent des forts tirages, et sont donc réservées aux livres que l'éditeur s'attend à pouvoir écouler en très grandes quantités. Pour un auteur appartenant aux courants dont on étudie la place dans la production éditoriale, voir l'un de ses livres ainsi réédité est donc la manifestation d'une forme de sédimentation éditoriale des thèses que l'ouvrage renferme. Le livre en question s'est alors imposé durablement dans le paysage éditorial, scientifique et public ; la réédition est en quelque sorte une ultime sanction de la part de l'instance éditoriale.

---

64 NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, p. 371. (Folio histoire).

### III. Le débat historiographique dans le corpus du centenaire

#### A) La présence historique dans la production éditoriale

Le corpus rassemble 125 auteurs. L'apparente coïncidence numérique, presque parfaite, entre les 130 livres du corpus et ces 125 auteurs ne doit pas abuser, car elle est très loin de signifier que chaque auteur du corpus est auteur d'un livre. Beaucoup de livres du corpus sont des ouvrages collectifs ou coécrits par au moins deux auteurs, tandis que de très nombreux auteurs publient plusieurs livres du corpus.

La première opération à laquelle on s'est livré a donc consisté à identifier chacun des 125 auteurs, avant de pouvoir déterminer quelle proportion d'entre eux relève, d'abord, de la catégorie des auteurs universitaires telle qu'on l'a définie plus haut ; ensuite, de la sous-catégorie qui nous intéresse le plus directement : celle des auteurs universitaires historiens. Dans quelques très rares cas, on n'a pas été en mesure, malgré des recherches approfondies, de déterminer avec précision le statut d'un auteur, par exemple dans le cas d'auteurs que l'on a pu identifier comme titulaires d'une agrégation d'histoire, mais pas comme docteurs en histoire, malgré certains indices pouvant parfois laisser supposer un titre de docteur. Dans le doute, et dans la mesure où ces cas extrêmement minoritaires (quatre cas sur 125, soit 3,2 % du total des auteurs) ne suffisent pas à remettre en question la validité d'ensemble des analyses statistiques, on a renoncé à intégrer ces auteurs à la catégorie des auteurs universitaires. Il se peut également que quelques erreurs se soient glissées dans le classement des auteurs — en ce domaine, l'incertitude n'est pas toujours aisée à lever — ; toutefois, on peut estimer que la mobilisation croisée d'outils tels que le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France <sup>65</sup> et les ressources de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur — le catalogue du Système universitaire de documentation (Sudoc) <sup>66</sup> et celui du site <thèses.fr> <sup>67</sup>, ainsi que le Référentiel des autorités Sudoc du site <idref.fr> <sup>68</sup> — ont dû permettre de réduire à une faible proportion ces éventuelles imperfections du classement.

La première observation qui s'impose très clairement lors de l'analyse statistique, c'est le poids considérable des auteurs universitaires dans la production de livres du centenaire. 78 auteurs de notre corpus peuvent revendiquer un titre universitaire de docteur, ce qui représente 62,40 % des auteurs du corpus. Cette première observation permet de souligner d'emblée la très forte

---

65 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Catalogues. In : *Site de la Bibliothèque nationale de France [en ligne]*. Mise à jour le 15 février 2016. Disponible sur : <<http://catalogue.bnf.fr/index.do>>, consulté le 20 août 2016.

66 AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Catalogue Sudoc. In : *Site du Système universitaire de documentation [en ligne]*. 2016. Disponible sur : <<http://www.sudoc.abes.fr/>>, consulté le 20 août 2016.

67 AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Thèses.fr. In : *Site de Thèses. [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <<http://www.theses.fr/>>, consulté le 20 août 2016..

68 AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Le référentiel des identités Sudoc. In : *Site d'IdRef [en ligne]*. S. d.. Disponible sur : <<https://www.idref.fr/autorites/autorites.html>>, consulté le 20 août 2016..

imprégnation de la production éditoriale de livres d'histoire par les écrits issus de la sphère de la recherche universitaire.

Au sein de la catégorie des auteurs universitaires, on a pu dénombrer 61 auteurs relevant de la catégorie des auteurs universitaires historiens — c'est-à-dire, encore une fois, celle des auteurs titulaires d'un doctorat en histoire. Ces auteurs constituent donc un groupe presque majoritaire parmi les auteurs de l'ensemble du corpus (48,80 % des auteurs) et une majorité écrasante des auteurs universitaires (78,21 % d'entre eux). Les dix-sept auteurs de la catégorie des auteurs universitaires qui ne relèvent pas de la sous-catégorie des auteurs universitaires historiens se répartissent entre plusieurs disciplines, majoritairement issues des sciences humaines et sociales : on trouve ainsi six auteurs universitaires en littérature (4,80 % des auteurs et 7,69 % des auteurs universitaires), trois auteurs universitaires en histoire de l'art (2,40 % des auteurs et 3,85 % des auteurs universitaires), trois auteurs universitaires en musicologie (*idem*), deux auteurs universitaires en médecine (1,60 % des auteurs et 2,56 % des auteurs universitaires), une auteure universitaire en études culturelles (0,80 % des auteurs et 1,28 % des auteurs universitaires), un auteur universitaire en information et communication (*idem*), et enfin une auteure universitaire docteure de l'École nationale des chartes (*idem*). Il faut donc bien souligner le caractère extrêmement marginal — sans être tout à fait négligeable, au moins dans le cas de la littérature et dans celui de l'histoire de l'art et de la musicologie — de la présence de ces auteurs, qu'on les considère discipline par discipline ou comme un ensemble indifférencié, au sein de la catégorie des auteurs universitaires. Si les auteurs non-universitaires parviennent, d'une courte majorité, à représenter un nombre plus important d'auteurs que les universitaires dans le corpus, la proportion est tout autre dans le groupe des auteurs universitaires, où la production de livres d'histoire semble bel et bien être le domaine réservé des historiens. Cela illustre, sans doute, une certaine rigidité héritée de la division disciplinaire de l'université : les universitaires semblent peu enclins à s'aventurer en dehors du domaine de compétences dans lequel ils ont fait leurs preuves et sur lequel ils ont fait valider par l'institution — par la soutenance de la thèse de doctorat — une légitimité à s'exprimer. Encore faut-il préciser que la plupart du temps, les livres du corpus signés par ces auteurs traitent d'objets non spécifiquement historiques, mais développent une approche mixte, historique et littéraire, historique de l'art, musicologique ou médicale : Julien Hervier, docteur en littérature, signe une biographie d'Ernst Jünger<sup>69</sup> dont il est spécialiste ; Florence Doé de Maindreville et Stéphan Etcharry, docteurs en musicologie, dirigent ensemble un volume consacré à *La Grande Guerre en musique. Vie et création musicales en France pendant la Première Guerre mondiale*<sup>70</sup> ; Philippe Vatin, historien de l'art, livre une étude intitulée *Voir et montrer la Grande Guerre. Images et discours d'artistes en France, 1914-1918*<sup>71</sup> ; Julien Bogousslavsky et Laurent Tatu, docteurs en médecine, signent un livre intitulé *La Folie au front. La grande bataille des*

69 HERVIER, Julien. *Ernst Jünger : dans les tempêtes du siècle*. Paris : Fayard, 2013, 538 p.

70 DOÉ DE MAINDREVILLE, Florence (dir.), ETCHARRY, Stéphan (dir.). *La Grande Guerre en musique. : vie et création musicales en France pendant la Première Guerre mondiale*. S. l. : E. P. Lang, 2014, 318 p.

71 VATIN, Philippe. *Voir et montrer la guerre : images et discours d'artistes en France, 1914-1918*. Dijon : Les Presses du réel, 2013, 675 p.

*névroses de guerre, 1914-1918* <sup>72</sup>.

Il y a là un paradoxe qui peut sembler assez étonnant : contrairement à ce que l'on pourrait penser, il semble presque plus facile — ou peut-être plus naturel — à un auteur non-universitaire, qu'il soit enseignant, écrivain ou encore journaliste, qu'à un auteur universitaire en littérature, d'écrire et de faire publier un livre d'histoire sur la Grande Guerre. Dans la perspective que l'on a adoptée pour cette étude, cette apparence paradoxale s'explique cependant surtout par les transferts réciproques de légitimité entre champ éditorial et champ scientifique que l'on a décrits : pour un éditeur désireux de faire paraître un livre d'histoire de la Grande Guerre, il est bien évidemment plus rentable en termes de légitimité et en termes de potentiel commercial de faire appel à l'expertise d'un historien universitaire, capable de livrer un ouvrage de synthèse, accessible au grand public, sur un thème porteur, là où les approches universitaires mixtes, comme en témoignent les titres que l'on a cités en exemple, s'adressent préférentiellement à un public plus restreint composé de spécialistes de l'objet. De leur côté, les auteurs non-universitaires, dont on n'attend pas qu'ils justifient d'un titre universitaire qui leur fait défaut, peuvent assez aisément envisager de publier des livres d'histoire s'adressant à un public assez large. On peut observer que leur contribution au corpus relève de deux types différents d'approche.

On trouve d'un côté un certain nombre de livres écrits par des auteurs non-universitaires, mais pouvant justifier d'une légitimité historique, même construite dans une certaine hétérodoxie relativement aux canons de scientificité de l'université — ce qui d'ailleurs n'empêche pas certains de ces auteurs d'avoir mené des études d'histoire, sans aller jusqu'à soutenir une thèse de doctorat, voire d'être titulaire d'un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (Capes) ou d'une agrégation. Dans cette catégorie d'ouvrages, on trouve des livres souvent volumineux, à caractère monographique, appuyés sur une démarche historique — généralement, un travail en archives — très sérieuse qui n'est pas l'apanage des seuls historiens professionnels. Un excellent exemple de ce type d'auteur est offert par le général André Bach, militaire en retraite, titulaire d'une maîtrise en histoire et un temps responsable du Service historique de l'Armée de terre, dont le livre *Fusillés pour l'exemple. 1914-1915* <sup>73</sup>, publié une première fois chez Tallandier en 2003 et republié à l'occasion du centenaire — ce qui témoigne de son succès, comme on l'a dit plus haut —, s'appuie sur un travail de dépouillement archivistique de longue haleine et a contribué à renouveler l'historiographie de la répression militaire : alors que les mutins de 1917 avaient longtemps eu les honneurs du discours historique sur cette répression, André Bach démontrait en effet que la plus importante vague de condamnations à mort au sein de l'armée française ne datait pas de 1917, mais bien des débuts du conflit. Le livre donne toutes les preuves d'un sérieux qui n'est pas que d'apparence ; son auteur peut justifier d'une légitimité à traiter d'une telle question ; et il a pour thème un épisode méconnu, mais qui se situe dans le prolongement d'autres recherches et pour lequel la demande publique est réelle. Pour l'éditeur, les critères de légitimité scientifique et de

---

<sup>72</sup> BOGOUSLAVSKY, Julien., TATU, Laurent. *La Folie au front : la grande bataille des névroses de guerre, 1914-1918*, Paris, Imago, 2012, 188 p.

<sup>73</sup> BACH, André. *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915*. Paris : Tallandier, 2013, 624 p.



potentiel commercial sont alors remplis.

De l'autre côté, d'autres auteurs non-universitaires sont représentés dans le corpus, mais par des livres bien différents qui appartiennent bien plutôt au genre de l'essai, et parfois de l'essai polémique, qu'à celui de l'étude historique. De ce type de livres, on peut citer deux exemples : l'ouvrage de Gérard Chauvy, journaliste au quotidien régional *Le Progrès : Enquête sur une guerre programmée. 1914, le suicide d'une Europe*<sup>74</sup>, et celui de Philippe Conrad, *1914. La guerre n'aura pas lieu*<sup>75</sup>. Dans le premier cas, l'auteur signe un essai au ton dénonciateur sur les responsabilités des grandes puissances dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale, thème largement exploré par la littérature avec des degrés très variables de scientificité. Dans le second cas, l'auteur, agrégé d'histoire mais également personnalité sulfureuse proche des milieux d'extrême-droite — il est notamment contributeur régulier du site <<http://www.realpolitik.tv/>> fondé par Aymeric Chauprade<sup>76</sup> —, aborde le même sujet en tentant de démontrer la non-inéluclabilité de la guerre. Dans un cas comme dans l'autre, bien que pour des raisons différentes, les auteurs de ces livres ne remplissent pas toutes les conditions permettant d'assurer un transfert de légitimité fructueux pour un éditeur. Ils sont d'ailleurs publiés chez des éditeurs de moindre envergure que Tallandier : Pygmalion dans le premier cas, Genèse dans le second, deux maisons dont le rayonnement intellectuel est modeste — dans le cas de Pygmalion, bien que la maison soit rattachée au groupe Flammarion et que le catalogue compte quelques succès de librairie — ou confidentiel — dans le cas des éditions Genèse.

Mais il faut revenir plus spécifiquement à la catégorie des auteurs universitaires historiens que nous avons placée au centre de notre étude, et évaluer, non plus en proportion des auteurs du corpus mais en proportion des titres du corpus, le poids de cette catégorie dans notre échantillon. Pour recenser les titres publiés par des auteurs universitaires et par des auteurs universitaires historiens, on a appliqué, dans le cas des ouvrages signés par plusieurs auteurs n'appartenant pas aux mêmes catégories, la méthode qui consiste à accorder la prééminence aux auteurs universitaires pour le classement. Ainsi, un ouvrage rédigé par plusieurs auteurs, dont un seulement relève de la catégorie des auteurs universitaires, est considéré comme un ouvrage écrit par un auteur universitaire ; un ouvrage écrit par plusieurs auteurs, dont un seulement relève de la sous-catégorie des auteurs universitaires historiens, est de même considéré comme appartenant à la catégorie des ouvrages écrits par des universitaires historiens. Ce choix apparaissait comme le plus sensé : les ouvrages mixtes, écrits conjointement par des universitaires et des non-universitaires, sont assez rares dans le corpus, et plus rares encore sont les ouvrages écrits par des universitaires, mais mixtes du point de vue disciplinaire. En revanche, dans la plupart des cas, les auteurs non-universitaires qui cosignent des ouvrages avec des auteurs universitaires apparaissent comme des auteurs proches de la sphère scientifique. C'est le cas par exemple de Benjamin Gilles, auteur non-universitaire, conservateur

---

74 CHAUVY, Gérard. *Enquête sur une guerre programmée : 1914, le suicide d'une Europe*. Paris : Pygmalion, 307 p.

75 CONRAD, Philippe. *1914 : la guerre n'aura pas lieu*. Paris / Bruxelles : Genèse, 2014, 200 p.

76 REALPOLITIK.TV. Philippe Conrad. *Realpolitik : la géopolitique sur le net [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <<http://www.realpolitik.tv/philippe-conrad/>>, consulté le 26 août 2016.

des bibliothèques à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, qui cosigne le livre *Une Guerre des images. France-Allemagne, 1914-1918*<sup>77</sup> avec Arndt Weinrich, auteur universitaire. Tous deux sont par ailleurs membres du comité scientifique du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne ; et Benjamin Gilles est également doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau : Benjamin Gilles est donc infiniment plus proche du statut d'auteur universitaire — il s'en faut d'une soutenance de thèse — que de celui d'auteur non-universitaire. Le cas est identique pour le livre *Oublier l'Apocalypse ? Loisirs et distractions des combattants pendant la Grande Guerre*<sup>78</sup>, cosigné par Thierry Hardier et Jean-François Jagielski. Seul le premier est titulaire d'un doctorat en histoire contemporaine, mais tous deux, membres du Crid 14-18, ont souvent mené conjointement des travaux ; le second, professeur des écoles, intervient également régulièrement dans des colloques et publie dans des revues à comité de lecture. Lui aussi est donc plus proche de la sphère universitaire que de la sphère non-universitaire, en plus d'être, comme Benjamin Gilles, acteur du débat dont on s'efforce de retrouver les traces dans la production éditoriale du centenaire.

Dans le corpus, on dénombre 92 titres signés par des auteurs universitaires, soit 70,77 % du total des titres du corpus ; 35 titres signés par des auteurs non-universitaires, soit 26,92 % ; et trois titres (2,31 %) que l'on n'a pu rattacher à aucune catégorie faute d'avoir identifié avec assez de certitude leurs auteurs<sup>79</sup>. On constate donc que la place des auteurs universitaires dans le corpus en nombre de titres dépasse leur place en nombre d'auteurs (62,40 %). Cela vient confirmer le rôle éminent de pourvoyeurs de légitimité que les chercheurs en sciences humaines et sociales jouent auprès des éditeurs. C'est encore plus flagrant lorsque l'on s'attarde sur la proportion de titres signés par des auteurs universitaires historiens : ils représentent à eux seuls, avec 78 titres, 60 % des titres du corpus et, surtout, une écrasante majorité (84,78 %) des titres signés par des auteurs universitaires — contre 14 titres (10,77 % du corpus et 15,22 % de la sous-catégorie) pour les auteurs universitaires non historiens, toutes disciplines confondues, dont la place est donc là aussi assez marginale.

Mais le transfert de légitimité apparaît plus nettement pour peu que l'on étudie la ventilation entre éditeurs des titres publiés par les auteurs universitaires historiens. Car sur le plan strictement comptable, l'écrasante majorité que l'on a constatée pourrait après tout être rattachée pour l'essentiel au fait que les historiens universitaires forment le vivier de recrutement d'auteurs le plus naturel pour l'édition. Or, l'étude de la ventilation entre éditeurs met en lumière l'aspect qualitatif du transfert de légitimité, au-delà de son aspect purement numérique. En effet, on remarque que la publication de livres chez les grands éditeurs — c'est-à-dire les maisons bénéficiant à la fois de la

---

77 GILLES, Benjamin., WEINRICH, Arndt. *Une Guerre des images : France-Allemagne, 1914-1918*. Paris : La Martinière, 2014, 288 p.

78 HARDIER, Thierry., JAGIELSKI, Jean-François. *Oublier l'Apocalypse ? Loisirs et distractions des combattants pendant la Grande Guerre*. Paris : Imago, 2014, 438 p.

79 Trois et non quatre, bien que quatre auteurs n'aient pu être identifiés précisément, car l'une des auteurs non identifiées signe deux titres et deux auteurs non-identifiés en cosignent un avec une auteure universitaire en histoire de l'art, qui rentre ainsi dans la catégorie des livres écrits par des universitaires selon la logique exposée plus haut.

plus grande force de frappe commerciale et du plus haut degré de légitimité<sup>80</sup> — est très majoritairement le fait des auteurs universitaires historiens, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Maison	Nombre de titres	
	Universitaires historiens	Non-universitaires
Actes Sud	0 sur 2 (0 %)	2 sur 2 (100 %)
Armand Colin	5 sur 5 (100 %)	0 sur 5 (0 %)
Fayard	8 sur 11 (72,73 %)	2 sur 11 (18,18 %)
Flammarion	2 sur 3 (66,67 %)	1 sur 3 (33,33 %)
Gallimard	4 sur 6 (66,67 %)	0 sur 6 (0 %)
Perrin	11 sur 12 (91,67 %)	1 sur 12 (8,33 %)
Seuil	5 sur 5 (100 %)	0 sur 5 (0 %)
Tallandier	13 sur 18 (72,22 %)	5 sur 18 (27,78 %)
Total	48 sur 62 (77,42 %)	11 sur 62 (17,74 %)

*Tableau 1: Titres publiés par les auteurs universitaires historiens et par les auteurs non universitaires chez les grands éditeurs du corpus. Le total des titres n'atteint pas ici 100 % de l'ensemble du corpus car les auteurs universitaires non-historiens n'ont pas été pris en compte ici.*

On peut également remarquer que les titres signés par des auteurs non-universitaires sont ventilés entre un grand nombre de maisons : les 43 auteurs de cette catégorie publient leurs 35 titres chez 25 éditeurs différents, soit presque autant d'éditeurs (un de moins) que pour les titres signés d'auteurs universitaires historiens, mais pour un nombre moins important d'auteurs (43 contre 61). De plus, après avoir considéré les grands éditeurs, il convient de s'attarder sur les petits. Le tableau 2 ci-dessous donne une vue d'ensemble de la répartition entre éditeurs des titres pour cette catégorie d'auteurs.

<sup>80</sup> On n'a pas voulu se livrer à une délimitation trop précise, et hasardeuse, du statut de « grand éditeur », qui supposerait de pouvoir quantifier objectivement les deux éléments : l'envergure commerciale et le degré de légitimité — or, le second ne s'évalue que très difficilement en termes objectifs. Ceux qui sont recensés dans le tableau 1 appartiennent toutefois indiscutablement à cette catégorie. On a jugé plus sage d'en exclure ceux qui apparaissent comme d'envergure trop modeste malgré un fort degré de légitimité et, inversement, ceux qui peuvent revendiquer une grande envergure économique mais un moindre degré de légitimité.

Éditeur	Nombre de titres
<i>Acropole</i>	1
Actes Sud	2
<i>Anne Carrière</i>	1
<i>Les Arènes</i>	1
Autrement	1
<i>Beaux Arts éditions</i>	1
<i>Berg International</i>	1
<i>Bernard Giovanangeli</i>	1
DACRES	2
<i>Descartes &amp; C<sup>ie</sup></i>	1
Fayard	2
Flammarion	1
<i>Genèse</i>	1
<i>Gründ</i>	1
Larousse	2
<i>Le Pas d'oiseau</i>	1
Perrin	1
Pierre de Taillac	2
<i>P'tit Louis</i>	1
<i>Pygmalion</i>	1
<i>Snoeck</i>	1
<i>Sutton</i>	1
<i>Regain de lecture</i>	1
<i>Réunion des musées nationaux</i>	1
<i>Riveneuve</i>	1
Tallandier	5
Total	35

Tableau 2: Répartition par éditeurs des titres publiés par les auteurs non-universitaires du corpus. En italique figurent les éditeurs qui ne publient qu'un seul titre dans le corpus.

On note d'emblée la grande dispersion entre éditeurs qui marque la production des auteurs non-universitaires, ainsi que la grande proportion de livres publiés chez de très petits éditeurs — Bernard Giovanangeli, Le Pas d'oiseau, Regain de lecture ou Riveneuve, par exemple — et des petits éditeurs très spécialisés — DACRES, Pierre de Taillac.

L'ensemble de ces observations confirme donc deux choses. Premièrement, si la publication de livres d'histoire est le fait d'auteurs aux profils diversifiés —non-universitaires, universitaires non-historiens, universitaires historiens —, elle est tout de même majoritairement le fait d'auteurs universitaires et, parmi eux, de spécialistes de la discipline. Deuxièmement et surtout, l'accès au

catalogue des maisons les plus prestigieuses est presque exclusivement réservé aux auteurs universitaires historiens. On peut observer quelques nuances : ainsi, la place accordée aux auteurs non-universitaires par les éditions Tallandier peut être vue comme relativement large, avec un peu plus du quart des titres de l'éditeur dans le corpus signés par des auteurs relevant de cette catégorie. Mais ce cas de figure doit être vu comme un cas particulier, qui tient à la façon spécifique des éditions Tallandier, spécialistes du domaine, d'appréhender la publication de livres d'histoire : en effet, une large part du catalogue est consacrée à une histoire très événementielle, presque sur le mode d'une « histoire-bataille » ancienne manière souvent — mais pas toujours — pratiquée par des historiens amateurs. En tout état de cause, ce genre de cas particuliers ne remet pas en question la place prééminente, au sein des grandes maisons, des auteurs universitaires historiens dans la production de livres du centenaire.

## B) La représentation du débat historiographique

Quinze historiens appartenant au sens strict au courant de l'histoire culturelle de la Grande Guerre structuré autour du Comité international de recherche de l'Historial de Péronne sont présents comme auteurs universitaires historiens dans notre corpus <sup>81</sup>. À lui seul, ce courant représente donc 24,59 % des auteurs universitaires historiens représentés et 12 % du total des auteurs du corpus. Il publie 29 des 78 titres publiés par des auteurs universitaires historiens, soit 37,18 % du total de ces livres et 22,31 % du total des titres du corpus. Mais sa présence dans le corpus peut être étendue : en effet, John Horne et Christophe Prochasson, tous deux membres du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial, n'apparaissent pas comme auteurs dans le corpus, mais signent chacun une préface dans des livres écrits par des auteurs ne relevant pas de la catégorie des auteurs universitaires historiens : John Horne dans le livre de Benjamin Gilles <sup>82</sup>, Christophe Prochasson dans celui de Philippe Vatin <sup>83</sup>. Par ailleurs, quelques titres et quelques auteurs du corpus peuvent être rapprochés du courant des historiens de Péronne, en vertu d'arguments solides. C'est le cas, justement, de Benjamin Gilles, dont on a déjà dit qu'il appartient au comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial et prépare une thèse à l'EHESS sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau. C'est également le cas de Damien Baldin, qui cosigne un livre du corpus avec Emmanuel Saint-Fuscien <sup>84</sup>, membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial, et qui a obtenu son doctorat en histoire contemporaine sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau. C'est encore le cas pour Dominique Fouchard, dont le livre est la version remaniée de la thèse de doctorat qu'elle a soutenue sous la direction d'Annette Becker <sup>85</sup>, qui par ailleurs est sa préfacière.

---

81 On trouvera la liste de ces historiens à l'annexe 2-1, p. 62.

82 GILLES, Benjamin. *Lectures de poilus, 1914-1918 : livres et journaux dans les tranchées*. Paris : Autrement, 2013, 329 p.

83 VATIN, Philippe. *Voir et montrer la guerre : images et discours d'artistes en France, 1914-1918*. Dijon : Les Presses du réel, 2013, 675 p.

84 BALDIN, Damien., SAINT-FUSCIEN, Emmanuel. *Charleroi : 21-23 août 1914*. Paris : Tallandier, 2012, 221 p.

85 FOUCARD, Dominique. *Le Poids de la guerre : les poilus et leurs familles après 1918*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, 287 p.

Clémentine Vidal-Naquet, qui inscrit deux livres<sup>86</sup> au corpus, dont l'un est issu de sa thèse de doctorat dirigée par Christophe Prochasson, peut également être rapprochée du groupe des historiens de Péronne. Enfin, Jean-Michel Steg, qui inscrit lui aussi deux livres au corpus<sup>87</sup>, est un historien amateur, professionnel de la banque et de la finance, mais il a aussi été l'étudiant de Stéphane Audoin-Rouzeau à l'EHESS<sup>88</sup> et l'un de ses livres est préfacé par ce dernier. Cela porte à vingt, soit 16 %, le nombre des auteurs pouvant être rattachés au groupe des historiens de Péronne et à 35 titres, soit 44,87 % du total des titres publiés par des auteurs universitaires historiens et 26,92 % du total des titres du corpus, le nombre de titres inscrits par ce groupe dans le corpus.

Sept auteurs universitaires historiens peuvent être considérés comme appartenant au groupe des historiens du Crid 14-18<sup>89</sup>. Cela représente une proportion de 11,48 % du total des auteurs universitaires historiens du corpus et de 5,60 % du total des auteurs du corpus. En nombre de titres, ce groupe publie huit des 78 titres du corpus signés d'auteurs universitaires historiens, soit 10,26 % de ces titres et 6,15 % du total des titres du corpus. Mais là aussi, on peut rattacher à ce groupe deux auteurs supplémentaires : André Bach et Jean-François Jagielski, que l'on a déjà cités. Cela porte à neuf le nombre d'auteurs, soit 7,20 % du nombre total d'auteurs du corpus, et à neuf le nombre de titres, soit 6,92 % du nombre total de titres du corpus.

Les tableaux 3 et 4 ci-dessous donnent une vue générale qui permet de comparer les présences respectives, en termes numérique, des deux groupes considérés dans la production éditoriale du centenaire.

Courant	Auteurs	Auteurs %	Titres	Titres %
Historial de Péronne	20	16 %	35	26,92 %
Crid 14-18	9	7,20 %	9	6,92 %

Tableau 3: Représentation générale des deux courants rapportée à l'ensemble du corpus.

Courant	Auteurs	Auteurs %	Titres	Titres %
Historial de Péronne	15	24,59 %	29	37,18 %
Crid 14-18	7	11,48 %	8	10,26 %

Tableau 4: Représentation des auteurs historiens universitaires des deux courants rapportée au total des titres publiés par des auteurs historiens universitaires.

86 VIDAL-NAQUET, Clémentine. *Couples dans la Grande Guerre : le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*. Paris : Les Belles Lettres, 2014, 678 p. ; VIDAL-NAQUET, Clémentine (éd.). *Correspondances conjugales 1914-1918 : dans l'intimité de la Grande Guerre*. Paris : Robert Laffont, 2014, 1061 p. (Bouquins).

87 STEG, Jean-Michel. *Le Jour le plus meurtrier de l'histoire de France : 22 août 1914*. Paris : Fayard, 2013, 252 p. ; STEG, Jean-Michel. *Ces Anglais morts pour la France : 1<sup>er</sup> juillet 1916, le jour le plus meurtrier de l'histoire britannique*. Paris : Fayard, 2016, 217 p.

88 DUSSARD, Thierry. Jean-Michel Steg : « La Somme est le Verdun britannique ». *Le Télégramme [en ligne]*. 2 juillet 2016. Disponible sur : <<http://www.letelegramme.fr/bretagne/jean-michel-steg-la-somme-est-le-verdun-britannique-02-07-2016-11131797.php#closePopUp>>, consulté le 8 août 2016.

89 On trouvera la liste de ces auteurs à l'annexe 2-2, p. 63.

On peut remarquer que le groupe des historiens du Crid 14-18 occupe une place très équilibrée dans la production : la proportion des auteurs pouvant être rattachés à ce courant coïncide presque exactement avec celle des titres, que l'on considère le corpus dans son ensemble ou la fraction du corpus constituée des titres publiés par les seuls auteurs universitaires historiens. En revanche, la représentation en nombre de titres du groupe de Péronne dépasse nettement la représentation de ce courant en nombre d'auteurs, là encore, que l'on considère l'ensemble du corpus ou sa fraction qui englobe les titres publiés par des auteurs universitaires historiens — c'est encore plus net dans le second cas. Le groupe des historiens de Péronne apparaît donc, d'une certaine manière, surreprésenté dans la production éditoriale du centenaire, mais d'une certaine manière seulement, qui demande à être explicitée. Car en eux-mêmes, ces chiffres ne révèlent qu'une chose : une tendance des historiens du groupe de Péronne, que l'on ne retrouve pas chez ceux du groupe du Crid 14-18 à inscrire au corpus sensiblement plus d'un titre par auteur. Mais cette tendance pourrait tout aussi bien être révélatrice d'une plus grande productivité de ces auteurs que d'un statut particulier. En revanche, une analyse plus détaillée des titres publiés par les auteurs du groupe des historiens de Péronne amène à des conclusions différentes.

En tout premier lieu, la place des auteurs que l'on peut considérer comme les chefs de file, ou les auteurs les plus éminents, du groupe des historiens de Péronne est tout à fait singulière. Les 14 auteurs universitaires historiens de Péronne publient 29 titres, soit une moyenne d'un peu plus de deux titres par auteur. Mais certains parmi eux dépassent très sensiblement cette moyenne. Ainsi, Stéphane Audoin-Rouzeau signe ou cosigne pas moins de cinq ouvrages (20,69 %) ; Jean-Jacques Becker signe ou cosigne trois ouvrages (10,34 %) ; Antoine Prost signe ou cosigne quatre ouvrages (13,79 %) ; et Jay Winter signe trois ouvrages, qui constituent une série (10,34 %). Cela représente donc, en tout, quinze ouvrages, soit 19,23 % des ouvrages publiés par des auteurs universitaires historiens et 11,53 % du total des ouvrages du corpus — des proportions substantielles, pour ces quatre auteurs qui ne représentent somme toute que 6,56 % des auteurs universitaires historiens et 3,2 % des auteurs de l'ensemble du corpus. Cette surreprésentation des chefs de file du groupe des historiens de Péronne illustre leur poids, et celui de leur courant, dans la production éditoriale de livres sur la Grande Guerre. De plus, leurs ouvrages sont tous, sans exception, publiés par des éditeurs qui cumulent une forte envergure économique et une forte légitimité : ils sont répartis entre les catalogues d'Armand Colin, Belin, de la Documentation française, de Fayard, Flammarion, Gallimard, Grasset, Perrin, du Seuil et de Tallandier. Cela seul témoigne de la très bonne représentation éditoriale du groupe des historiens de Péronne, sur un plan quantitatif autant que qualitatif. Mais il faut encore ajouter que le type d'ouvrages publiés par ces auteurs renforce encore leur emprise sur la production éditoriale. De fait, il s'agit pour l'essentiel de livres relevant des genres de la synthèse et de l'essai : onze ouvrages relèvent de ces deux genres. Deux autres sont des beaux livres. Les deux derniers, seuls ouvrages sur les quinze relevant du genre monographique, sont tout aussi éclairants. Ce ne sont pas des premières parutions, mais des rééditions en collections de poche destinées au grand public cultivé et au public universitaire de livres précédemment

publiés : *L'Enfant de l'ennemi. Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*<sup>90</sup> — un livre tout à fait exemplaire de l'approche culturelle de l'histoire de la Première Guerre mondiale —, de Stéphane Audoin-Rouzeau, et *Les Anciens Combattants. 1914-1940*<sup>91</sup>, ouvrage issu de la thèse de doctorat d'Antoine Prost, soutenue en 1975. Du reste, quatre autres titres de cette liste de quinze, un de Stéphane Audoin-Rouzeau<sup>92</sup>, un de Jean-Jacques Becker<sup>93</sup>, un dirigé par Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker<sup>94</sup> — appartenant à la catégorie des ouvrages de grande synthèse — et un de Jean-Jacques Becker et Gerd Krumeich<sup>95</sup>, sont également des rééditions en collections de poche : plus du tiers des titres considérés correspond donc à des rééditions. Or, comme on a eu l'occasion d'en faire la remarque, la réédition en collection de poche doit être considérée comme la marque de l'inscription des ouvrages dans la longue durée éditoriale et scientifique. Le tableau 5 ci-dessous donne la liste des quinze titres dont il est question ici.

---

90 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. *L'Enfant de l'ennemi : viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*. Paris : Flammarion, 2013, 264 p. (Champs).

91 PROST, Antoine. *Les Anciens Combattants : 1914-1940*. Paris : Gallimard, 2014, 246 p. (Folio histoire).

92 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. *Cinq Deuils de guerre : 1914-1918*. Paris : Tallandier, 2013, 251 p. (Texto).

93 BECKER, Jean-Jacques. *L'Année 14*. Paris : Armand Colin, 2013, 351 p. (Poche).

94 AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane (dir.), BECKER, Jean-Jacques (dir.). *Encyclopédie de la Grande Guerre*. Deux volumes. Paris : Perrin, 2014, 760 p. et 1050 p. (Tempus).

95 BECKER, Jean-Jacques., KRUMEICH, Gerd. *La Grande Guerre : une histoire franco-allemande*. Paris : Tallandier, 2012, 379 p. (Texto).



Auteur(s)	Titre (abrégé)	Éditeur	Date	Genre
AUDOIN-ROUZEAU, S.	<i>L'enfant de l'ennemi</i>	Flammarion	2013	Monographie. Réédition en poche (Champs)
AUDOIN-ROUZEAU, S.	<i>Cinq deuils de guerre</i>	Tallandier	2013	Essai. Réédition en poche (Texto)
AUDOIN-ROUZEAU, S.	<i>La Violence de guerre</i>	Gallimard	2014	Beau livre
AUDOIN-ROUZEAU, S. et BECKER, J.-J. (dir.)	<i>Encyclopédie de la Grande Guerre</i>	Perrin	2014	Synthèse. Réédition en poche (Tempus)
AUDOIN-ROUZEAU, S., BECKER, J.-J. et alii	<i>État de guerre</i>	La Documentation française	2013	Synthèse
BECKER, J.-J.	<i>L'Année 14</i>	Armand Colin	2013	Synthèse. Réédition en poche (Armand Colin poche)
BECKER, J.-J. et KRUMEICH, G.	<i>La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande</i>	Tallandier	2012	Synthèse. Réédition en poche (Texto)
KRUMEICH, G.	<i>Le Feu aux poudres</i>	Belin	2013	Synthèse
KRUMEICH, G. et PROST, A.	<i>Verdun 1916</i>	Tallandier	2015	Synthèse
PROST, A.	<i>Les Anciens Combattants</i>	Gallimard	2014	Monographie. Réédition en poche (Folio histoire)
PROST, A.	<i>Si nous vivions en 1913</i>	Grasset	2014	Essai
PROST, A.	<i>La Grande Guerre expliquée en images</i>	Le Seuil	2013	Beau livre
WINTER, J.	<i>Combats</i>	Fayard	2013	Synthèse
WINTER, J.	<i>États</i>	Fayard	2014	Synthèse
WINTER, J.	<i>Sociétés</i>	Fayard	2014	Synthèse

Tableau 5: Liste des quinze titres publiés par les chefs de file du groupe des historiens de Péronne.

La différence avec les auteurs appartenant au groupe des historiens du Crid 14-18 apparaît ici nettement. Alors que le groupe des historiens de Péronne se distingue par la grande place occupée dans le corpus par ses chefs de file, on a déjà pu souligner la correspondance entre proportion d'auteurs et proportion de titres qui caractérise la participation au corpus des auteurs du Crid 14-18. Les différences ne s'arrêtent pas à cela. On peut d'abord noter dans la contribution des auteurs historiens universitaires du Crid 14-18 une plus forte propension à la publication de livres à caractère monographique (cinq livres sur neuf) que chez les chefs de file du groupe des historiens de Péronne. On peut ensuite relever un fait intéressant dans la répartition par éditeur des ouvrages signés par ces auteurs : lorsqu'ils sont publiés par de grands éditeurs, il s'agit plutôt d'éditeurs spécialisés en ouvrages universitaires (deux livres chez Armand Colin et un livre chez Perrin), spécialisés en sciences humaines et sociales (un livre à La Découverte et un livre chez Tallandier) que d'éditeurs très généralistes et plus grand public comme Fayard, Flammarion, Gallimard ou Grasset. Un seul ouvrage est publié chez un éditeur généraliste grand public : *Tous unis dans la*

*tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*<sup>96</sup>, de Nicolas Mariot ; mais il s'agit d'un ouvrage à caractère monographique publié dans une collection d'histoire à forte légitimité scientifique et marginalement destinée au grand public<sup>97</sup>. De plus, on observe une présence chez des éditeurs de moindre envergure que l'on ne retrouve pas chez les les chef de file de groupe des historiens de Péronne (un livre chez Imago, un livre aux Éditions midi-pyrénéennes). Enfin, deux ouvrages seulement sont des rééditions, soit un quart contre un tiers pour les chefs de file du groupe des historiens de Péronne. Le tableau 6 ci-dessous donne la liste des huit titres évoqués.

Auteur(s)	Titre (abrégé)	Éditeur	Date	Genre
CAZALS, R. (dir.)	<i>500 témoins de la Grande Guerre</i>	Éditions midi-pyrénéennes	2013	[Cas particulier : répertoire de témoins]
CAZALS, R. et LOEZ, A.	<i>Vivre et mourir dans les tranchées</i>	Tallandier	2012	Monographie. Réédition en poche (Texto)
DALISSON, R.	<i>11 novembre. Du souvenir à la mémoire</i>	Armand Colin	2013	Monographie
HARDIER, T. et JAGIELSKI, J.-F.	<i>Oublier l'Apocalypse ?</i>	Imago	2014	Monographie
LAFON, A.	<i>La Camaraderie au front</i>	Armand Colin	2014	Monographie
LOEZ, A. (éd.)	<i>Photographies de Frantz Adam</i>	La Découverte	2013	Beau livre
MARIOT, N.	<i>Tous unis dans la tranchée ?</i>	Le Seuil		Monographie
OFFENSTADT, N. (dir.)	<i>Le Chemin des Dames</i>	Perrin	2012	Synthèse. Réédition en poche (Tempus)

Tableau 6: Liste des huit titres publiés par les auteurs universitaires historiens du Crid 14-18.

### C) Nécessaires nuances. Quelles conclusions ?

Les observations que l'on a pu tirer de l'analyse du corpus invitent à conclure à une représentation différenciée des deux courants historiographiques étudiés dans la production éditoriale du centenaire. D'un côté, le groupe des historiens de Péronne occupe les premières places, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Il manifeste une capacité remarquable à accéder au catalogue des maisons les plus prestigieuses, notamment en ce qui concerne les historiens les plus en vue au sein du groupe, pour y publier un grand nombre d'ouvrages de synthèse et d'essais historiques — genres qui s'adressent autant au public universitaire qu'au grand public cultivé — et en assurer une présence de long terme grâce aux nombreuses rééditions dont il bénéficie et qui

96 MARIOT, Nicolas. *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918 : les intellectuels rencontrent le peuple*. Paris : Le Seuil, 2013, 487 p. (L'Univers historique).

97 Gérard Noiriel, dans son livre *Sur la « crise » de l'histoire*, s'est livré à une très enrichissante analyse du catalogue de « L'Univers historique », comme exemple du processus de construction de la légitimité selon une rationalité mixte éditoriale et scientifique. Voir le chapitre IX : NOIRIEL, Gérard. « L'Univers historique » : une collection d'histoire à travers son paratexte (1970-1993). In : *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2005, p. 350-385. (Folio histoire).

contribuent à l'inscrire durablement dans le paysage éditorial, dans le paysage scientifique et le paysage public. Sa bonne insertion dans le dispositif de production éditoriale est également illustrée par sa capacité de rayonnement. Les chefs de file du courant ne rencontrent apparemment pas de difficultés à faire profiter leurs émules de leur position acquise, notamment en aidant les auteurs des thèses de doctorat qu'ils ont dirigées à accéder au statut d'auteur publié, ou encore en prêtant leurs plumes à l'exercice de la préface. Car il est bien évident, dans un milieu professionnel où les relations interpersonnelles jouent un rôle primordial, que bénéficiaire du parrainage d'historiens aussi reconnus que Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, ou Christophe Prochasson, constitue un avantage considérable, qui permet d'être rapidement introduit, et sous les meilleurs auspices, auprès de l'instance éditoriale. La réussite éditoriale du groupe des historiens de Péronne, depuis la publication de *14-18, retrouver la Guerre* en 2000, est éclatante. La mise en scène savamment orchestrée — par les auteurs comme par l'éditeur — de la rupture historiographique, la forte légitimité scientifique à laquelle les auteurs du groupe pouvaient d'ores et déjà s'adosser dès la fin des années 1990 — grâce à l'institution muséographique de l'Historial de la Grande Guerre et à son centre de recherche — et la demande publique de livres d'histoire sur la Première Guerre mondiale, ont permis une association fructueuse entre auteurs universitaires historiens et éditeurs, régulièrement renforcée pour le plus grand bénéfice de chaque partie. Le succès éditorial de leurs thèses a permis aux historiens de Péronne de renforcer leur légitimité sur le plan scientifique, en occupant une place incontournable dans l'historiographie contemporaine de la Grande Guerre — la plupart des auteurs, notamment parmi les historiens et même parmi les détracteurs de l'histoire culturelle telle qu'elle est mise en œuvre par les historiens de Péronne, s'accordent à reconnaître le renouvellement des objets de recherche que leur intervention a permise. Surtout, les historiens de Péronne ont su tirer profit de leurs premiers succès pour bâtir les suivants. Par leur rayonnement qui facilite le recrutement dans leur école de futurs historiens universitaires — *via* la direction des thèses de doctorat —, ils sont à même de jouer un rôle de relais entre les éditeurs et les jeunes auteurs prometteurs qu'ils prennent sous leur aile. De cela également, leur légitimité sort renforcée : aux yeux des éditeurs, soucieux de continuer à exploiter le succès public des thèses de Péronne autant que de soigner une image innovante ; aux yeux du public, qui peut constater que beaucoup d'ouvrages sur la Grande Guerre sont parrainés par les historiens de Péronne ; aux yeux de l'institution académique, enfin, où la sanction éditoriale, pour hétérodoxe qu'elle soit par rapport aux pratiques de validation scientifique, n'en est pas moins prise en compte dans l'évolution des carrières et appréciée pour elle-même. Les transferts de légitimité fonctionnent donc ici pleinement.

De l'autre côté, le groupe des historiens du Crid 14-18 apparaît, par comparaison, moins bien inséré dans le dispositif éditorial. Sans être exclu — loin de là — du catalogue des grands éditeurs, il semble tout de même plus dispersé, entre des maisons d'envergures diverses. Numériquement, il pèse sensiblement moins que le groupe des historiens de Péronne. Toutefois, il est délicat de parler à son sujet de marginalisation. D'abord, les auteurs du groupe d'historiens du Crid 14-18 sont bien intégrés à l'institution académique. Ainsi, Rémy Cazals et Rémi Dalisson sont professeurs des universités ; André Loez est professeur en classes préparatoires de Lettres supérieures et chargé de

cours à Sciences Po Paris ; Nicolas Mariot est directeur de recherche au CNRS ; Nicolas Offenstadt est maître de conférences. Ensuite, leur présence éditoriale est loin d'être négligeable et certains de leurs ouvrages ont connu un certain succès public : on peut songer au livre déjà cité d'André Bach, *Fusillés pour l'exemple*, à celui d'André Loez consacré aux mutins de 1917, *14-18, les refus de la guerre. Une histoire des mutins*<sup>98</sup>, ou relever, comme on l'a déjà fait, que le livre de Nicolas Mariot inscrit dans notre corpus a été publié dans une grande maison très reconnue — les éditions du Seuil —, au sein d'une collection exigeante de livres d'histoire — « L'Univers historique ». Enfin, les historiens du Crid 14-18 parviennent également à rayonner au-delà du champ académique : Alexandre Lafon est ainsi membre de l'équipe permanente interministérielle d'animation de la Mission du centenaire, avec le titre de directeur adjoint<sup>99</sup>, ce qui, on en conviendra, n'est pas la moindre des marques de légitimité. La présence comparativement plus faible des historiens du Crid 14-18 ne semble donc pas mettre à mal — et c'est heureux — leurs positions académiques, signe que les logiques de fonctionnement propres au champ universitaire remplissent efficacement leur fonction de régulation et permettent à ces auteurs d'accéder eux aussi au catalogue des grandes maisons. Reste que leur présence dans la production éditoriale apparaît tout de même moins adressée au grand public, dans la mesure où elle est caractérisée par une forte proportion d'ouvrages de type monographique. Leur représentation dans le corpus paraît alors symptomatique d'un transfert moins achevé de légitimité d'un champ à l'autre, qui ne permet peut-être pas aux thèses des auteurs de passer le palier d'une présence plus prégnante dans l'esprit du grand public, faute de proposer aux éditeurs d'orchestrer une rupture historiographique comparable à celle qu'incarnait le groupe des historiens de Péronne au tournant des années 2000. Mais on peut considérer que la scientificité de leurs travaux y gagne ce que leur rentabilité y perd, puisque comme on l'a vu, les critiques les plus virulentes adressées par les historiens du Crid 14-18 à ceux de Péronne sont d'ordre méthodologique. En refusant de soumettre le discours historien aux impératifs de la mise en scène éditoriale de la révolution scientifique, les historiens de Crid 14-18 préservent les conditions propices à une recherche historique raisonnée — et comptent sur les éditeurs exigeants, plus attentifs à la qualité intrinsèque des livres de leurs catalogues qu'à la possibilité de réaliser des coups éditoriaux justifiés par leur seule rentabilité.

---

98 LOEZ, André. *14-18, les refus de la guerre : une histoire des mutins*. Paris : Gallimard, 704 p. (Folio histoire).

99 MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. La Mission du centenaire. In : *Site de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale [en ligne]*. 10 janvier 2013, mise à jour le 16 janvier 2013. Disponible en sur : <<http://centenaire.org/fr/la-mission/la-mission-du-centenaire>>, consulté le 27 août 2016.

## Conclusion

Dans le cas de l'historiographie de la Grande Guerre, on peut observer une certaine forme de structuration du débat historiographique par la sanction éditoriale, par le truchement de coups éditoriaux réussis que les auteurs et les éditeurs s'emploient à faire fructifier sur la longue durée, en exploitant à plein ce que l'on pourrait appeler le filon éditorial. L'inconvénient de cette structuration est qu'elle octroie effectivement une forme de prime au gagnant aux courants scientifiques les plus à même de s'inscrire dans une politique de coups éditoriaux, ou aux plus disposés à le faire — ce qui revient sans doute en grande partie au même. Cette prime au gagnant devient elle-même grandement préjudiciable au débat lorsque ceux qui la reçoivent en usent comme d'un argument d'autorité pour faire taire leurs détracteurs. Chanter ses propres louanges est toujours moins efficace, pour se donner une image de sérieux, que de laisser ce soin à d'autres. Stéphane Audoin-Rouzeau ne fait malheureusement pas autre chose lorsqu'il mobilise « le très grand nombre d'ouvrages traduits dans toutes les langues par les éditeurs les plus exigeants <sup>100</sup> » pour illustrer les mérites du courant auquel il appartient — comme si la sanction éditoriale équivalait à la sanction académique. Mais cette mobilisation, dans un texte daté de 2009, de la sanction éditoriale comme argument d'autorité témoigne bien des progrès accomplis par le courant des historiens de Péronne en un peu moins d'une décennie. En 2000, dans l'introduction de *14-18, retrouver la Guerre* — et à vrai dire, dans tout le livre —, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker étaient contraints de se livrer à un exercice périlleux d'auto-congratulation, de marteler l'idée que leur courant incarnait, seul, le renouveau historiographique, face à des historiens crispés sur des certitudes dépassées et des préjugés néfastes. Neuf ans plus tard, il suffit à Stéphane Audoin-Rouzeau de rappeler que son groupe est accueilli à bras ouverts par les plus grandes maisons d'édition. Il est troublant de constater à quel point la sanction éditoriale peut s'avérer puissante. Le refus des historiens de Péronne de répondre aux critiques qui leur sont adressées a été, on l'a vu, souligné par plusieurs auteurs. Mais alors qu'en 2002, les proches de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker étaient encore contraints d'empêcher la publication de la recension de Blaise Wilfert-Portal, trop peu amène à leur goût, une quinzaine d'années plus tard, les historiens de Péronne, en position de force, sont moins que jamais tenus de répondre. Ce n'est pas un petit inconvénient, dans la mesure où l'épisode de cette non-publication en 2002 montre assez le rapport pour le moins contrarié de ces auteurs au débat. « En règle générale, je n'entre jamais dans les polémiques historiographiques », écrivait Stéphane Audoin-Rouzeau en 2009 <sup>101</sup>. Une « règle générale », en effet, qui souffre au moins une exception : lorsqu'il s'agit de s'attribuer le mérite d'un renversement de paradigme historiographique, il est de bonne guerre d'user du ton le plus polémique qui soit — sans toutefois

---

100AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. Controverse ou polémique ? *La Vie des idées* [en ligne]. 5 février 2009. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>>, consulté le 9 février 2016.

101AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. Controverse ou polémique ? *La Vie des idées* [en ligne]. 5 février 2009. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>>, consulté le 9 février 2016.

citer nommément les historiens que l'on attaque. C'est lorsque le coup a réussi qu'il est temps de s'élever au dessus de la mêlée.

Bruno Auerbach écrit que « l'inscription des travaux de sciences sociales aux catalogues des éditeurs suit des logiques propres qui, comme en conviennent d'ailleurs volontiers ces derniers, convergent pour désigner un autre public que celui des universitaires comme lectorat de référence. En conséquence, leurs choix n'ont *a priori* aucune raison de refléter l'état de la recherche dans ces disciplines <sup>102</sup>. » On s'est interdit de tirer des conclusions générales des observations que nous avons menées sur la production éditoriale du centenaire. Mais il serait, peut-être, tout aussi juste d'ajouter que les choix des éditeurs reflètent parfois un état de la recherche qu'ils contribuent à définir.

---

102AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation. *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016 (paragraphe 19-20).

## **Erratum**

On doit à la vérité d'indiquer que, malgré tous nos efforts, on a commis une erreur dans la constitution de notre échantillon de la production éditoriale de livres du centenaire. Lors de la compilation des titres en annexe 1 du présent mémoire, on s'est en effet aperçu que deux doublons s'étaient glissés dans le corpus. Cette regrettable erreur vient de l'inscription tardive au corpus, après bien des hésitations sur la pertinence de ce choix, des ouvrages relevant de la catégorie « beaux livres » de la veille bibliographique de la Mission du centenaire. Les deux titres en question étaient recensés également dans la catégorie « essais historiques », ce dont on ne s'est rendu compte que dans les derniers instants du travail, car pendant le dépouillement préparatoire du corpus, on a travaillé sur des fichiers informatiques distincts pour chaque catégorie. Plutôt que de refaire dans la fébrilité tous les calculs statistiques et de se risquer ainsi à introduire plus d'erreurs que l'on en corrigeait, on a pris le parti d'assumer pleinement cette faute par l'ajout du présent *erratum*, considérant que la présence de deux doublons dans un corpus de 130 titres n'entraînait qu'une distorsion marginale de l'analyse statistique et ne remettait pas en question les conclusions que l'on a pu en tirer.

# Annexes

## Annexe 1. Le corpus

Auteur(s)	Titre	Éditeur	Date	Format	Pagination
ALARY, Éric	<i>La Grande Guerre des civils, 1914-1919</i>	Perrin	2013	24 cm	455 p.
ANTIER, Chantal	<i>Louise de Bettignies : espionne et héroïne de la Grande Guerre</i>	Tallandier	2013	21 cm	223 p.
AUCLERT, Jean-Pierre	<i>Baïonnette aux crayons : caricatures et propagande de la Grande Guerre</i>	Gründ	2013	32 cm	205 p.
AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane	<i>L'Enfant de l'ennemi : viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre</i>	Flammarion	2013	18 cm	264 p.
AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane	<i>Cinq Deuils de guerre, 1914-1918</i>	Tallandier	2013	18 cm	251 p.
AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane	<i>La Violence de guerre, 1914-1918</i>	Gallimard	2014	26 cm	153 p.
AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, ; BALDIN, Damien ; BEAUPRÉ, Nicolas ; BECKER, Jean-Jacques et PIGNOT, Manon	<i>État de guerre : l'année 1914 à travers les publications officielles</i>	La Documentation française	2013	26 cm	207 p.
AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane et BECKER, Jean-Jacques (dir.)	<i>Encyclopédie de la Grande Guerre (2 volumes)</i>	Perrin	2014	18 cm	760 p. et 1050 p.
BACH, André	<i>Fusillés pour l'exemple, 1914-1915</i>	Tallandier	2013	22 cm	617 p.
BALDIN, Damien et SAINT-FUSCIEN, Emmanuel	<i>Charleroi, 21-23 août 1914</i>	Tallandier	2012	20 cm	221 p.
BEAUVILLARD, Ariane et BIHL, Laurent	<i>La Grande Guerre au petit écran : les imaginaires télévisuels de la Première Guerre mondiale</i>	Le Bord de l'eau	2014	23 cm	195 p.
BECKER, Annette	<i>Voir la Grande Guerre : un autre récit</i>	Armand Colin	2014	25 cm	251 p.
BECKER, Jean-Jacques	<i>L'Année 14</i>	Armand Colin	2013	19 cm	351 p.
BECKER, Jean-Jacques et KRUMEICH, Gerd	<i>La Grande Guerre : une histoire franco-allemande</i>	Tallandier	2012	18 cm	379 p.



BERNARD, Michel	<i>La Grande Guerre vue du ciel</i>	Perrin	2013	30 cm	234 p.
BLED, Jean-Paul	<i>L'Agonie d'une monarchie : Autriche-Hongrie, 1914-1920</i>	Tallandier	2014	22 cm	463 p.
BENOIT, Christian	<i>Le Soldat et la Putain : histoire d'un couple inséparable</i>	Pierre de Taillac	2013	25 cm	672 p.
BEURIER, Joëlle	<i>14-18 insolite : albums-photos des soldats au repos</i>	Nouveau Monde	2014	23 cm	256 p.
BEURIER, Joëlle	<i>Photographier la Grande Guerre : France-Allemagne, l'héroïsme et la violence dans les magazines</i>	Presses universitaires de Rennes	2016	24 cm	462 p.
BOGOUSLAVSKY, Julien et TATU, Laurent	<i>La Folie au front : la grande bataille des névroses de guerre, 1914-1918</i>	Imago	2012	23 cm	188 p.
BONIFACE, Xavier	<i>Histoire religieuse de la Grande Guerre</i>	Fayard	2014	24 cm	494 p.
BOWD, Gavin	<i>La Vie culturelle dans la France occupée, 1914-1918</i>	L'Harmattan	2014	24 cm	296 p.
BRION, Patrick	<i>Le Cinéma et la guerre de 14-18</i>	Riveneuve	2013	29 cm	223 p.
CABANES, Bruno	<i>La Victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920</i>	Le Seuil	2014	18 cm	609 p.
CABANES, Bruno	<i>Août 14 : la France entre en guerre</i>	Gallimard	2014	21 cm	242 p.
CANDAR, Gilles et DUCLERT, Vincent	<i>Jaurès</i>	Fayard	2014	24 cm	685 p.
CANFORA, Luciano	<i>1914</i>	Flammarion	2014	18 cm	222 p.
[Catalogue d'exposition]	<i>Jaurès : une vie pour l'humanité</i>	Beaux Arts	2014	29 cm	175 p.
CAZALS, Rémy	<i>500 Témoins de la Grande Guerre</i>	Éditions Midi-Pyrénéennes	2013	24 cm	495 p.
CAZALS, Rémy et LOEZ, André	<i>14-18, vivre et mourir dans les tranchées</i>	Tallandier	2012	18 cm	297 p.
CHAUVY, Gérard	<i>Enquête sur une guerre programmée : 1914, le suicide d'une Europe</i>	Pygmalion	2013	24 cm	307 p.
CLARK, Christopher	<i>Les Somnambules : été 1914, comment l'Europe a marché vers la guerre</i>	Fayard	2013	24 cm	668 p.
CLARKE, Isabelle et COSTELLE, Daniel	<i>Apocalypse : la Première Guerre mondiale</i>	Flammarion	2014		
COCHET, François	<i>La Grande Guerre : fin d'un monde, début d'un siècle</i>	Perrin	2013	24 cm	517 p.
COMPAGNON, Olivier	<i>L'Adieu à l'Europe : l'Amérique Latine et la Grande Guerre</i>	Fayard	2013	24 cm	394 p.
CONRAD, Philippe	<i>1914 : la guerre n'aura pas lieu</i>	Genèse	2014		
COPÉ, Jean-François et GUELTON, Frédéric	<i>La Bataille de la Marne</i>	Tallandier	2013	29 cm	159 p.

CORVISIER, Jean-N. et VIGNEST, Romain (dir.)	<i>La Grande Guerre des écrivains</i>	Classiques Garnier	2015	22 cm	781 p.
COUTIN, Cécile	<i>Tromper l'ennemi : l'invention du camouflage moderne en 1914-1918</i>	Pierre de Taillac	2012	30 cm	226 p.
CZUBAK, Nicolas et LEJEUNE, Pascal	<i>Les Épargés – Die Combres-Höhe : Français et Allemands face à face sur les hauts de Meuse</i>	DACRES	2014	21 cm	285 p.
DALISSON, Rémy	<i>11 novembre : du souvenir à la mémoire</i>	Armand Colin	2013	24 cm	290 p.
DARS, Jean-François et PAPILLAULT, Anne	<i>Petits Soldats</i>	Descartes et C <sup>ie</sup>	2014		
DAS, Santanu	<i>L'Inde dans la Grande Guerre : les Cipayes sur le front de l'Ouest</i>	Gallimard	2014	26 cm	156 p.
DICALE, Bertrand	<i>La Fleur au fusil : 14-18 en chansons</i>	Acropole	2014	30 cm	142 p.
DOÉ DE MAINDREVILLE, Florence. et ETCHARRY, Stéphan. (dir.)	<i>La Grande Guerre en musique : vie et création musicales en France pendant la Première Guerre mondiale</i>	E. P. Lang	2014	22 cm	318 p.
DORNEL, Laurent	<i>Les Étrangers dans la Grande Guerre</i>	La Documentation française	2014	18 cm	87 p.
DUCLERT, Vincent	<i>Jaurès 1859-1914 : la politique et la légende</i>	Autrement	2013	23 cm	283 p.
DUCLERT, Vincent	<i>Jaurès : la République</i>	Privat	2014	22 cm	421 p.
DUTRÔNE, Christophe	<i>Feu sur Paris ! L'histoire vraie de la Grosse Bertha</i>	Pierre de Taillac	2012	27 cm	207 p.
FOUCHARD, Dominique	<i>Le Poids de la guerre : les poilus et leurs familles après 1918</i>	Presses universitaires de Rennes	2013	24 cm	287 p.
FULIGNI, Bruno	<i>Le Monde selon Jaurès : polémiques, réflexions, discours et prophéties</i>	Tallandier	2014	22 cm	213 p.
GALESNE, Erik et GALESNE, Norbert	<i>Vitraux patriotiques en Morbihan</i>	P'tit Louis	2013		
GÉTREAU, Florence (dir.)	<i>Entendre la guerre : silence, musique et sons en 14-18</i>	Gallimard	2014	27 cm	159 p.
GILLES, Benjamin	<i>Lectures de poilus, 1914-1918 : livres et journaux dans les tranchées</i>	Autrement	2013	23 cm	329 p.
GILLES, Benjamin et WEINRICH, Arndt	<i>Une guerre des images : France-Allemagne 1914-1918</i>	La Martinière	2014		288 p.
GODO, Emmanuel	<i>Pourquoi nous battons-nous ? 1914-1918 : les écrivains face à leur guerre</i>	Éditions du Cerf	2014	21 cm	375 p.
GOURÉVITCH, Jean-Paul	<i>Les Petits Enfants dans la Grande Guerre</i>	Pascal Galodé	2014		
GOYA, Michel	<i>L'Invention de la guerre moderne : du pantalon rouge au char d'assaut 1871-1918</i>	Tallandier	2014	18 cm	479 p.

GRANDHOMME, Francis et GRANDHOMME, Jean-Noël	<i>Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre</i>	La Nuée bleue	2013	23 cm	508 p.
GREENHALGH, Elizabeth	<i>Foch, chef de guerre</i>	Tallandier	2013	23 cm	681 p.
GRILLOT, Thomas	<i>Après la Grande Guerre : comment les Amérindiens sont devenus patriotes 1917-1947</i>	Éditions de l'EHESS	2014	24 cm	261 p.
GUÉNO, Jean-Pierre	<i>Les Poilus : lettres et témoignages des Français dans la Grande Guerre</i>	Les Arènes	2013	30 cm	109 p.
GUYVARCH, Didier et LAGADEC, Yann	<i>Les Bretons et la Grande Guerre : images et histoire</i>	PUR	2013	30 cm	207 p.
HARDIER, Thierry et JAGIELSKI, Jean-François	<i>Oublier l'Apocalypse ? Loisirs et distractions des combattants pendant la Grande Guerre</i>	Imago	2014	23 cm	438 p.
HERVIER, Julien	<i>Ernst Jünger : dans les tempêtes du siècle</i>	Fayard	2013	24 cm	538 p.
HEYRIÈS, Hubert	<i>Les Travailleurs militaires italiens en France pendant la Grande Guerre</i>	Presses univ. de la Méditerranée	2014	24 cm	276 p.
HIMBERT, Marie-Noëlle	<i>Marie Curie : portrait d'une femme engagée, 1914-1918</i>	Actes Sud	2014	24 cm	221 p.
HOUSIEL, Sylvie	<i>Dire la guerre : le discours épistolaire des combattants français de 14-18</i>	Éditions Lambert-Lucas	2014	22 cm	385 p.
JARNEAU, Laurent	<i>Signes de vie : 14-18 tout en tweets</i>	DACRES	2015	19 cm	134 p.
JEANNENEY, Jean-Noël	<i>La Grande Guerre si loin, si proche : réflexions sur un centenaire</i>	Le Seuil	2013	19 cm	158 p.
KRUMEICH, Gerd	<i>Le Feu aux poudres : qui a déclenché la guerre en 1914 ?</i>	Belin	2014	21 cm	299 p.
KRUMEICH, Gerd et PROST, Antoine	<i>Verdun, 1916</i>	Tallandier	2015	22 cm	318 p.
LAFON, Alexandre	<i>La Camaraderie au front, 1914-1918</i>	Armand Colin	2014	24 cm	541 p.
LAMY, Jean-Claude	<i>Le Miroir de la Grande Guerre</i>	Anne Carrière	2013	27 cm	172 p.
LAVY, Gaston	<i>Ma Grande Guerre : journal d'un poilu, récit et dessins</i>	Larousse	2014		
LEFEBVRE, Jacques-Henri	<i>Images de la bataille de Verdun : documents français et allemands</i>	DACRES	2014	21 cm	135 p.
LE NAOUR, Jean-Yves	<i>Les Soldats de la honte</i>	Perrin	2013	18 cm	220 p.
LE NAOUR, Jean-Yves	<i>1914 : La grande illusion</i>	Perrin	2012	21 cm	404 p.
LE NAOUR, Jean-Yves	<i>1915 : L'enlèvement</i>	Perrin	2013	21 cm	338 p.
LE NAOUR, Jean-Yves	<i>1916 : L'enfer</i>	Perrin	2014	21 cm	374 p.
LE NAOUR, Jean-Yves	<i>Le Petit Livre de la Grande Guerre</i>	J'ai lu	2014	18 cm	124 p.

LE VAN HO, Mireille	<i>Des Vietnamiens dans la Grande Guerre : 50 000 recrues dans les usines françaises</i>	Vendémiaire	2014	20 cm	315 p.
LOEZ, André (éd.)	<i>Ce que j'ai vu de la Grande Guerre : photographies de Frantz Adam</i>	La Découverte	2013	28 cm	190 p.
MACMILLAN, Margaret	<i>Vers la Grande Guerre : comment l'Europe a renoncé à la paix</i>	Autrement	2013	23 cm	849 p.
MAINGON, Claire, PICON ; Guillaume et POMMEREAU, Claude	<i>Écrivains et artistes face à la Grande Guerre</i>	Beaux Arts éditions	2014	30 cm	279 p.
MARIOT, Nicolas	<i>Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple</i>	Le Seuil	2013	24 cm	487 p.
MARIVAL, Guy	<i>La Chanson de Craonne : enquête sur une chanson mythique</i>	Regain de lecture	2014	24 cm	221 p.
MASSIOT, Anaïs et PIGEARD-MICAULT, Natalie	<i>Marie Curie et la Grande Guerre</i>	Glyphe	2014	24 cm	77 p.
MEIGNAN, Francis	<i>La Mêlée des tranchées : le rugby à l'épreuve de la Grande Guerre</i>	Le Pas d'oiseau	2014	24 cm	166 p.
MICHEL, Marc	<i>L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre, 1914-1918</i>	Karthala	2013	22 cm	240 p.
MIQUEL, Pierre	<i>Les Oubliés de la Somme : 1<sup>er</sup> juillet-19 novembre 1916</i>	Tallandier	2013	18 cm	286 p.
MIQUEL, Pierre	<i>« Je fais la guerre. » : Clémenceau, le Père la Victoire</i>	Tallandier	2014	18 cm	388 p.
MORILLON, Marc et FALABRÈGUES, Jean-François	<i>Le Service de santé, 1914-1918</i>	Bernard Giovanangeli	2014	30 cm	158 p.
MORIN, Claude	<i>La Grande Guerre des images : la propagande par la carte postale, 1914-1918</i>	Apert'Éditions	2012	27 cm	287 p.
MORIN-ROTUREAU, Évelyne (dir.)	<i>Combats de femmes, 1914-1918 : les Françaises, piliers de l'effort de guerre</i>	Autrement	2013	23 cm	281 p.
MORIN-ROTUREAU, Évelyne (dir.)	<i>Françaises en guerre, 1914-1918</i>	Autrement	2013	23 cm	281 p.
NEAU-DUFOUR, Frédérique	<i>La Première Guerre de Charles de Gaulle, 1914-1918</i>	Tallandier	2013	22 cm	384 p.
NIVET, Philippe	<i>La France occupée, 1914-1918</i>	Armand Colin	2014	19 cm	479 p.
OFFENSTADT, Nicolas (dir.)	<i>Le Chemin des Dames</i>	Perrin	2012	18 cm	785 p.
PANEL, Louis-Napoléon	<i>La Grande Guerre des gendarmes</i>	Nouveau Monde	2013	23 cm	611 p.

PATIN, Nicolas	<i>La Catastrophe Allemande, 1914-1945 : 1674 destins parlementaires</i>	Fayard	2014	24 cm	330 p.
PIGNOT, Manon	<i>1914-1918 : Paris dans la Grande Guerre</i>	Parigramme	2014	28 cm	189 p.
PORTE, Rémy	<i>Joffre</i>	Perrin	2014	21 cm	426 p.
POULAIN, Caroline	<i>Manger et boire entre 1914 et 1918</i>	Snoeck	2016	24 cm	207 p.
PROST, Antoine	<i>Les Anciens Combattants, 1914-1940</i>	Gallimard	2014	18 cm	246 p.
PROST, Antoine	<i>Si nous vivions en 1913</i>	Grasset	2014	19 cm	137 p.
PROST, Antoine	<i>La Grande Guerre expliquée en images</i>	Le Seuil	2013	29 cm	161 p.
RIOUX, Jean-Pierre	<i>La Mort du lieutenant Péguy, 5 septembre 1914</i>	Tallandier	2014	22 cm	270 p.
ROHRBASSER, Jean-Marc (dir.)	<i>Bouleversements démographiques de la Grande Guerre</i>	Éditions de l'INED	2014		
ROTH, François	<i>Six Mois qui incendièrent le monde : juillet-décembre 1914</i>	Tallandier	2014	23 cm	551 p.
SAINT-BASTIEN, Jean-François	<i>S'écrire pendant la Grande Guerre : lettres et colis des tranchées</i>	Sutton	2013	24 cm	199 p.
SALAT-BAROUX, Frédéric	<i>De Gaulle – Pétain : le destin, la blessure, la leçon</i>	Tallandier (Texte)	2013	18 cm	231 p.
SILVAIN, Gérard	<i>1914-1918 : les Juifs dans la tourmente à travers la carte postale</i>	Berg International	2014	24 cm	174 p.
STEG, Jean-Michel	<i>Le Jour le plus meurtrier de l'histoire de France : 22 août 1914</i>	Fayard	2013	22 cm	252 p.
STEG, Jean-Michel	<i>Ces Anglais morts pour la France : 1<sup>er</sup> juillet 1916, le jour le plus meurtrier de l'histoire britannique</i>	Fayard	2016	22 cm	217 p.
SUMPF, Alexandre	<i>La Grande Guerre oubliée : Russie, 1914-1918</i>	Perrin	2014	24 cm	527 p.
VALLOTTON, Félix	<i>C'est la guerre !</i>	RMN	2013	31 cm	12 p.
VATIN, Philippe	<i>Voir et montrer la guerre : images et discours d'artistes en France, 1914-1918</i>	Les Presses du réel	2013	20 cm	675 p.
VIART, Jean-Paul	<i>Chroniques de la Première Guerre mondiale</i>	Larousse	2013	30 cm	127 cm
VIDAL-NAQUET, Clémentine	<i>Couples dans la Grande Guerre : le tragique et l'ordinaire du lien conjugal</i>	Les Belles Lettres	2014	24 cm	678 p.
VIDAL-NAQUET, Clémentine (éd.)	<i>Correspondances conjugales, 1914-1918 : Dans l'intimité de la Grande Guerre</i>	Robert Laffont	2014	20 cm	1061 p.
VUILLARD, Éric	<i>La Bataille d'Occident</i>	Actes Sud	2012	19 cm	180 p.

WALTHER, Peter	<i>La Grande Guerre en couleur</i>	Taschen	2014	29 cm	383 p.
WEBER, Thomas	<i>La Première Guerre d'Hitler</i>	Perrin	2012	24 cm	518 p.
WINOCK, Michel	<i>Les Derniers Feux de la Belle Époque : chronique culturelle d'une avant-guerre, 1913-1914</i>	Le Seuil (L'Histoire)	2014	19 cm	196 p.
WINTER, Jay (dir.)	<i>La Première Guerre mondiale (tome 1) : Combats</i>	Fayard	2013	24 cm	846 p.
WINTER, Jay (dir.)	<i>La Première Guerre mondiale (tome 2) : États</i>	Fayard	2014	24 cm	887 p.
WINTER, Jay (dir.)	<i>La Première Guerre mondiale (tome 3) : Sociétés</i>	Fayard	2014	24 cm	860 p.

## Annexe 2-1. Le groupe des historiens de Péronne dans le corpus

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane	Président du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
BEAUPRÉ, Nicolas	Membre du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
BECKER, Annette	Vice-présidente du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
BECKER, Jean-Jacques	Président d'honneur du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
BEURIER, Joëlle	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
CABANES, Bruno	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
DUCLERT, Vincent	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
KRUMEICH, Gerd	Vice-président du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
NIVET, Philippe	Membre du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
PIGNOT, Manon	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
PROST, Antoine	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
SAINT-FUSCIEN, Emmanuel	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
SUMPF, Alexandre	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial
WEINRICH, Arndt	Membre du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial
WINTER, Jay	Vice-président du comité directeur du Centre de recherche de l'Historial

*Tableau A : Auteurs historiens universitaires du corpus membres du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne.*

BALDIN, Damien	Titulaire d'un doctorat en histoire obtenu sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau.
FOUCHARD, Dominique	Titulaire d'un doctorat en histoire obtenu sous la direction d'Annette Becker. Préfacée par Annette Becker.
GILLES, Benjamin	Membre du comité scientifique du Centre de recherche de l'Historial et doctorant en histoire sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau. Préfacé par John Horne.
STEG, Jean-Michel	Historien amateur, étudiant de Stéphane Audoin-Rouzeau à l'EHESS. Préfacé par Stéphane Audoin-Rouzeau.
VIDAL-NAQUET, Clémentine	Titulaire d'un doctorat en histoire obtenu sous la direction de Christophe Prochasson.

*Tableau B : Auteurs du corpus relevant de diverses catégories pouvant être rattachés au groupe des historiens de Péronne.*

## Annexe 2-2. Le groupe des historiens du Crid 14-18 dans le corpus

CAZALS, Rémy	Membre du conseil scientifique du Crid 14-18
DALISSON, Rémy	Membre du Crid 14-18
HARDIER, Thierry	Membre du Crid 14-18
LAFON, Alexandre	Membre du Crid 14-18
LOEZ, André	Membre du Crid 14-18
MARIOT, Nicolas	Membre du conseil scientifique du Crid 14-18
OFFENSTADT, Nicolas	Membre du conseil scientifique du Crid 14-18

*Tableau A : Auteurs historiens universitaires du corpus membres du Crid 14-18.*

BACH, André	Membre du Crid 14-18. Historien militaire.
JAGIELSKI, Jean-François	Membre du Crid 14-18. Collaborateur régulier de Thierry Hardier.

*Tableau B : Auteurs du corpus relevant de la catégorie des auteurs non-universitaires pouvant être rattachés au groupe des historiens du Crid 14-18.*



## Bibliographie et sitographie des références citées

### Sur l'édition en sciences humaines et sociales

AUERBACH, Bruno. Publish and perish : la définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2006, n° 164/4, p. 75-92. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2006-4-page-75.htm>>, consulté le 21 juillet 2016.

AUERBACH, Bruno. Production universitaire et sanctions éditoriales: les sciences sociales, l'édition et l'évaluation. *Sociétés contemporaines* [en ligne]. 2006, n° 74/2, p. 121-145. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm>>, consulté le 21 juillet 2016.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION – DÉPARTEMENT DES ÉTUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES. Chiffres clés de la culture et de la communication 2012. **In** : *Site du ministère de la Culture et de la communication* [en ligne]. 2012. Disponible sur : <[https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0ahUKEwiQuI2\\_vuXOAhUGAxoKHUA6BiIQFgg8MAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F25334%2F212610%2Fversion%2F1%2Ffile%2F11-Livre-2012.pdf&usg=AFQjCNGDrOSQY10GwiekcIO0EYcSEaO1\\_Q&cad=rja](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&ved=0ahUKEwiQuI2_vuXOAhUGAxoKHUA6BiIQFgg8MAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.culturecommunication.gouv.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F25334%2F212610%2Fversion%2F1%2Ffile%2F11-Livre-2012.pdf&usg=AFQjCNGDrOSQY10GwiekcIO0EYcSEaO1_Q&cad=rja)>, consulté le 19 août 2016.

NOIRIEL, Gérard. *Sur la « crise » de l'histoire*. Paris : Gallimard, 2005, 480 p. (Folio histoire).

OLIVERA, Philippe. Édition d'histoire. **In** : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris : Gallimard, 2010, p. 112-123. (Folio histoire).

POWELL, Walter W. Publisher's Decision Making : What Criteria Do They Use in Deciding Which Books to Publish ? *Social Research*, 1978, n° 45/2, p. 227-252.

SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE – OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE. Le secteur du livre : chiffre-clés 2014-2015. **In** : *Site du ministère de la Culture et de la communication* [en ligne]. Mars 2016. Disponible sur : <[http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/137323/1508351/version/1/file/Chiffres-clés\\_Livre\\_SLL\\_2014-2015.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/137323/1508351/version/1/file/Chiffres-clés_Livre_SLL_2014-2015.pdf)>, consulté le 19 août 2016.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION. *Secteur éditorial universitaire*. In : *Site du Syndicat national de l'édition [en ligne]*. 6 août 2014, mise à jour le 21 avril 2016. Disponible sur : <[http://www.sne.fr/secteur\\_edit/universitaire-2/](http://www.sne.fr/secteur_edit/universitaire-2/)>, consulté le 17 août 2016.

## Sur le débat historiographique

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane. Controverse ou polémique ? *La Vie des idées [en ligne]*. 5 février 2009. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>>, consulté le 9 février 2016.

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane., BECKER, Annette. *14-18, retrouver la Guerre*. Paris : Gallimard, 2003, 398 p. (Folio histoire).

BUTON François., LOEZ, André., MARIOT, Nicolas., OLIVERA, Philippe. 14-18 : retrouver la controverse. *La Vie des idées [en ligne]*. 10 décembre 2008. Disponible sur : <<http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>>, consulté le 9 février 2016.

BUTON François., LOEZ, André., MARIOT, Nicolas., OLIVERA, Philippe. L'ordinaire de la guerre. *Agone : histoire, politique et sociologie*, 2014, n° 53 (*L'Ordinaire de la guerre*), p. 7-11.

CRID 14-18. Charte scientifique du Crid 14-18. In : *Site du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 14-18 [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <[http://www.crid1418.org/a\\_propos/charte\\_ini.html](http://www.crid1418.org/a_propos/charte_ini.html)>, consulté le 22 août 2016.

CRID 14-18. À propos du Crid 14-18. In : *Site du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 14-18 [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <[http://www.crid1418.org/a\\_propos/a\\_propos\\_ini.html](http://www.crid1418.org/a_propos/a_propos_ini.html)>, consulté le 25 août 2016.

CROUZET, Denis. *Les Guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*. Seyssel : Champ Vallon, 2005, 1532 pages. (Les classiques de Champ Vallon).

DELACROIX Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick. *Les Courants historiques en France*. Paris : Gallimard, 2007, 724 p. (Folio histoire).

HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE DE PÉRONNE. Présentation du Centre international de recherche. In : *Site de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne [en ligne]*. S. d. Disponible sur : <<http://www.historial.org/Centre-international-de-recherche/Presentation>>, consulté le 25 août 2016.

GARCIA, Patrick. Usages publics de l'histoire. In : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA,

Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 923-924. (Folio histoire).

MARIOT, Nicolas., OLIVERA, Philippe. Histoire culturelle en France. **In** : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 1. Paris : Gallimard, 2010, p. 184-193. (Folio histoire).

MARIOT, Nicolas. *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918 : les intellectuels rencontrent le peuple*. Paris : Le Seuil, 2013, 487 p. (L'Univers historique).

MARIOT, Nicolas. Comment faire une histoire populaire des tranchées ? *Agone : histoire, politique et sociologie*, 2014, n° 53 (*L'Ordinaire de la guerre*), p. 157-189.

NORA, Pierre (dir.). *Les Lieux de Mémoire*. Trois tomes en sept volumes. Paris : Gallimard, 1984-1993. (Bibliothèque illustrée des histoires).

OFFENSTADT, Nicolas. *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective : 1914-1999*. Paris : Odile Jacob, 2002, 352 p.

OFFENSTADT, Nicolas. La Grande Guerre. **In** : DELACROIX, Christian., DOSSE, François., GARCIA, Patrick., OFFENSTADT, Nicolas. *Historiographies : concepts et débats*. Vol. 2. Paris : Gallimard, 2010, p. 1062-1073. (Folio histoire).

OLIVERA, Philippe. Histoires de violences et violence (sociale) de l'histoire. *Agone : histoire, politique et sociologie*, 2014, n° 53 (*L'Ordinaire de la guerre*), p. 11-36.

RIOUX, Jean-Pierre (dir.), SIRINELLI, Jean-François (dir.). *Pour une histoire culturelle*. Paris : Le Seuil, 1997, 455 p. (L'Univers historique).

SÉNAT. Réhabilitation des soldats fusillés pendant la Première Guerre mondiale. **In** : *Site du Sénat [en ligne]*. 2013. Disponible sur : <<https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ131109308.html>>, consulté le 28 août 2016.

WILFERT-PORTAL, Blaise. Aux sources d'une histoire controversée : une lecture de *14-18, retrouver la Guerre* de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker. *Agone : histoire, politique et sociologie*, 2014, n° 53 (*L'Ordinaire de la guerre*), p. 37-59.